

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANTON DE LIVAROT

Maison des Associations - 36, rue du Général Leclerc - 14140 LIVAROT

Bulletin n°9

1^{er} Semestre 2003

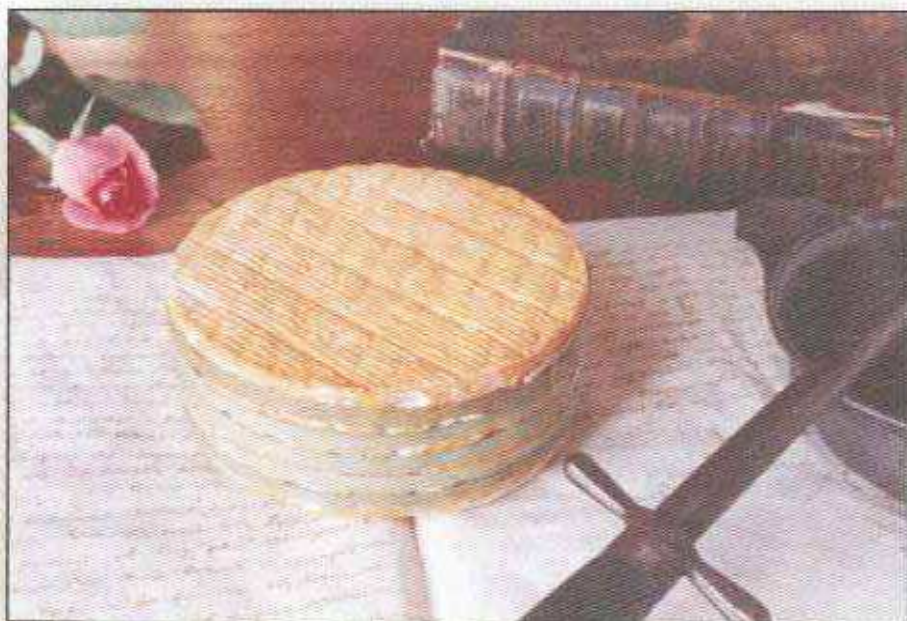


Photo Studio JOUART - SELLES - Livarot

PRIX : 2,5 €

ISSN 1628-965X

SOCIETE HISTORIQUE DU CANTON DE LIVAROT

Revue semestrielle publiée par l'association
Juin 2003 - n°9

SOMMAIRE

Quand le conseil municipal délibérait à la belle époque Serge Richer - Saint-Martin-du-Mesnil-Oury	page 2
La plaque Marcel Gambier à Livarot Joël Coignard - Sainte-Marguerite-des-Loges	page 10
Notes sur Livarot du 25 juillet 44 au 3 août par le Curé-Doyen André Duval - Vassy	page 12
La cloche de Saint-Martin et la famille Jourdain Serge Richer - Saint-Martin-du-Mesnil-Oury	page 24
Ancienne et nouvelle église des Moutiers-Hubert Pillipe Cyprien - Les Moutiers-Hubert	page 27
Etude sur un registre de 1912 entreprise J.Giraud à Livarot Michel Deleu - Livarot	page 30
Les matériaux de construction au Moyen-âge Anne-Marie Petitjean - Livarot	page 42
Bacchanale VII sur Livarot Les Vaux de Vire -Olivier Basselin - 1615	page 48
Le « Colonel » fait son Livarot - (Musée du Fromage de Livarot) Michel Deleu - Livarot	page 50
Résultats du jeu des énigmes	page 57
Notes et adhésion	page 59
Commentaires sur la carte présentée Joël Coignard - Sainte-Marguerite -des-Loges	page 60

QUAND LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERAIT A LA "BELLE EPOQUE"

Existe-t-il lecture plus rébarbative que celle de la prose administrative? Quelques antiques délibérations du Conseil municipal de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury prouveraient pour le moins que ce n'est pas une fatalité. La Mairie du Mesnil-Oury possède en effet dans ses archives un registre des délibérations de 1892 à 1935 dont l'intérêt ne tient pas exclusivement à leur objet, comme on peut le constater dans quelques-uns des extraits présentés ici.

Les éventuelles qualités rédactionnelles de ces derniers n'ont cependant pas été le seul critère de choix. Reflet d'une multitude de petits ou grands événements aussi bien que des préoccupations municipales d'il y a un siècle, l'intérêt historique de cette littérature officielle, mais qui est aussi, en quelque sorte, le journal intime d'une commune, est évident. De façon plus générale, au delà de la circonstance ou de l'anecdote, ce sont quelques aspects de la vie d'une région à une époque donnée, ici notamment celle qu'on a appelé "la belle époque", qui se révèlent entre les lignes de ces délibérations.

La plupart des sujets sur lesquels le Conseil municipal est appelé à se prononcer, il faut le reconnaître, n'ont guère varié avec le temps: le budget et les impositions, le coûteux entretien des routes et chemins ainsi que des bâtiments publics (mairie, église), la scolarité des enfants (il n'y a jamais eu d'école à Saint-Martin), les règlements sanitaires, ou encore les secours aux démunis. Les institutions et les mots pour les désigner ont certes évolué: les secours, par exemple, comprennent (au début) une assistance médicale et une aide alimentaire qu'on nomme alors "le Pain des pauvres" (quelques kilogrammes de pain par semaine pour les deux ou trois familles qui en bénéficient, "*à prendre chez M. Canu, boulanger à Livarot*").

D'autres sujets sont au contraire très datés, et ce ne sont évidemment pas les moins intéressants. A côté des secours votés en faveur des sinistrés de la Martinique (l'éruption volcanique qui a anéanti Saint-Pierre en 1902) ou des "inondés parisiens" (les célèbres inondations de 1910), on trouve par exemple plusieurs délibérations ayant trait aux lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 (petit litige avec la municipalité de Saint-Michel-de-Livet dont il sera question plus loin), ou du fait de la guerre de 1914-1918 (restrictions alimentaires, réquisitions de foin, aide aux familles des soldats mobilisés et aux réfugiés, etc...). Il y a lieu de remarquer à ce propos qu'en 1915 la commune, qui compte alors environ 120 habitants, admet 39 personnes à l'assistance médicale, autochtones et réfugiés confondus, et un peu plus de 40 en 1918!

On peut aussi ranger dans cette catégorie les foires, très nombreuses dans la région en ce temps-là, sur l'opportunité ou les dates desquelles le Conseil municipal de Saint-Martin est invité seize fois à donner son avis, et, bien entendu, la plus grande partie des sujets qu'il nous a paru intéressant d'illustrer.

De la défense du camembert

A tout seigneur tout honneur, commençons par l'un des fleurons de la Normandie, ce fromage dont la production locale paraissait déjà si menacée que sa défense donne lieu à une véritable mobilisation (apparemment sans grand résultat, comme l'histoire le prouvera). Toutes les communes de la région ayant été invitées à se prononcer, la délibération de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury sur le camembert n'a rien d'original, si ce n'est sans doute la forme. Longue, argumentée, solennelle, presque lyrique, elle a visiblement été rédigée avec un soin particulier et mérite à ce titre d'être citée *in extenso*:

1910 - 17 février. "**Fromage Camembert**"

"Le Conseil

"Considérant que la fabrication du Camembert traverse une crise qui met en péril son existence même, par suite de la concurrence déloyale qui lui est faite, que cette industrie d'origine normande née à Camembert (Orne) a toujours été exploitée presque exclusivement en Normandie; qu'à l'heure actuelle les quatre cinquièmes de la fabrication sont encore normands, mais que depuis quelques années les imitations abondent, s'appropriant le nom du Camembert établissant sur les marchés du monde entier une confusion qui menace de se généraliser et ne permet plus à notre fromage régional de maintenir son prix de vente, ni au lait d'être payé un prix rémunérateur.

"Considérant que le lait de Normandie doit sa valeur et sa richesse indiscutée à ses qualités de terroir qui seules donnent au Camembert son arôme, son goût, ses caractéristiques spécifiques, et font que le véritable Camembert ne peut être obtenu que dans le milieu Normand, avec des laits normands, qu'il est aussi impossible de produire ailleurs qu'en Normandie du véritable Camembert qu'il est impossible de faire du Champagne avec des vins de Saumur, que la chose est si vraie que même à l'étranger on assiste à un mouvement encouragé par les Chambres de Commerce et tendant à exiger pour le Camembert une origine authentique normande, conformément d'ailleurs au vœu formel de la Section de Laiterie du Congrès international des Fraudes tenu à Paris en octobre 1909.

"Considérant encore que la pratique des Concours généraux agricoles, en classant depuis longtemps comme vrais Camembert les seuls Camembert normands et en faisant rentrer toutes les imitations dans la classe des fromages (façon Camembert) a par le fait devancé officiellement la délimitation que toute la Normandie réclame aujourd'hui,

"Considérant que si la crise de l'industrie du Camembert n'est pas immédiatement conjurée, il en résultera à brève échéance un abaissement de la valeur de la propriété foncière et du revenu de la terre en Normandie; qu'il est donc de toute urgence que les Conseils municipaux, dans le but de défendre les intérêts dont ils ont la garde, s'adressent au Gouvernement pour obtenir de lui un décret de délimitation conformément à l'article 11 de la loi du 1er août 1905 modifié par la loi du 5 août 1908

"Emet le vœu qu'un règlement d'administration publique réserve exclusivement l'appellation régionale de Camembert [sic] aux fromages de cette espèce, produits uniquement dans les départements de l'Orne, du Calvados, de l'Eure, de la Manche,

de la Seine-Inférieure et les communes du département de l'Oise qui faisaient partie de l'ancienne province de Normandie.

"Délibéré et signé en séance les jour, mois et an que dessus".

De la défense des distillateurs

Autre fleuron régional et autres menaces (traditionnelles) sur la production locale:

1902 - 26 novembre. "**Bouilleurs de cru**"

Les membres du Conseil municipal

"demandent à Monsieur Henri Laniel député du Calvados de bien vouloir continuer à défendre les intérêts et surtout tout spécialement d'obtenir du Gouvernement le respect absolu des droits des bouilleurs de cru de nouveau menacés".

1916 - 19 octobre. "**Atelier de distillation**"

(Présidence de M Edmond Marie, adjoint, "pour le Maire mobilisé").

"Le Conseil

"Attendu que la construction éventuelle d'un ou de plusieurs ateliers publics de distillation sur le territoire de la commune de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury entraînerait pour les finances communales une trop forte dépense

"Que les emplacements seraient difficiles à trouver et ne répondraient pas aux besoins des distillateurs et ne présenteraient aucune sécurité pour les occupants, leurs fûts, leurs liquides leur bois etc etc

"Que les petits distillateurs font leur eau-de-vie par toute petite quantité à la fois, de temps [sic] par quelques heures de mauvais temps pour tirer parti d'une lie, d'un reste de boisson ou de cidre

"A l'atelier public ils ne pourraient travailler ainsi aussi les frais de transport des liquides, du bois des futs etc etc et leur temps seraient trop onéreux pour eux.

"Délibère

"Refuse à l'unanimité la construction éventuelle d'ateliers publics de distillation à Saint-Martin-du-Mesnil-Oury".

De la défense des usagers de la ligne de chemin de fer.

De 1892 à 1913, six délibérations concernent la ligne de chemin de fer Le Mesnil-Mauger - Sainte-Gauburge, dont une halte, située sur le Mesnil-Durand, dessert également Saint-Martin. Après cette date, il n'en est plus question, mais seulement, en 1929, d'un nouveau service de transport de voyageurs: une ligne de cars. A noter que dans une délibération de 1904 est mentionnée incidemment une autre gare, apparemment fréquentée par les habitants de Saint-Martin. En effet, cette délibération fait état (et s'indigne) du "mauvais état" de la route de Saint-Pierre-sur-Dives à Livarot, "notre voie la plus directe pour nous rendre à l'important marché de Saint-Pierre-sur-Dives et à la fois gare de chemin de fer".

1892 - 23 août

Le maire demande au Conseil "s'il croit qu'il soit d'utilité publique que le train partant de Sainte-Gauburge à 3 heures 53 minutes du matin arrive à Mesnil-Mauger à 6 heures 54 minutes au lieu de 7 heures 56 minutes pour circuler, après quelques minutes d'attente, sur Lisieux d'abord puis sur Trouville, Honfleur et le Havre".

Le Conseil approuve "à la majorité absolue" le changement proposé "et prie Mr le Préfet de bien vouloir user de son influence auprès de la Compagnie de l'Ouest pour obtenir cet avantage".

1898 - 16 septembre

Le Conseil municipal du Mesnil-Simon demande la transformation du train de marchandises n° 34.63 en train mixte. Le Conseil de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury se joint à celui du Mesnil-Simon "pour solliciter de la haute bienveillance de M. le Ministre des Travaux Publics" la transformation de ce train, "attendu que ce changement nous rendrait facile la communication avec Caen, Le Mans, Alençon, Cherbourg et faciliterait nos affaires commerciales".

1899 - 19 août

Le Conseil de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury sollicite de "M. le Directeur de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest qu'il soit permis aux voyageurs de prendre à la halte de Mesnil-Durand, ligne du Mesnil-Mauger à Sainte-Gauburge, les trains de 10h38 et 11h38 du soir".

1903 - 27 mai. "**Gare de Livarot**"

"M. le Maire expose que l'aménagement de la gare de Livarot ne répond plus aux besoins actuels de la région et invite le Conseil à délibérer.

"Le Conseil demande

"Que la Compagnie fasse les études nécessaires pour que:

"1° Les voies de fortunes soient reliées aux voies principales au moyen d'aiguilles de façon à permettre aux machines d'amener les wagons à pied d'oeuvre dans tous les sens

"2° La création d'une nouvelle bascule

"3° La création de nouveaux quais les autres étant insuffisants".

1910 - 10 novembre. "**Chemin de fer**"

Délibération du Conseil municipal de Gacé "demandant création d'un train de marchandises allant et revenant de Ste Gauburge à Mesnil-Mauger".

"Le Conseil à l'unanimité demande la création d'un train montant et descendant pour le transport des marchandises en Petite vitesse entre Ste Gauburge et Mesnil-Mauger, en exprimant le désir qu'on donne aux trains de voyageurs ainsi allégés une vitesse plus grande et des arrêts moins longs dans les stations".

C'est dans l'adversité que le rédacteur semble le plus à l'aise, le plus inspiré, alliant avec bonheur la pugnacité avec un style imagé, très "belle époque", certes, mais également très vivant. La délibération qui suit en est un bon exemple, à l'égal de celle sur le camembert et de plusieurs autres citées plus loin:

1913 - 27 février. "**Chemin de fer**"

Le Conseil "prend connaissance d'un projet de la Compagnie Ouest Etat tendant à supprimer les trains 1446 et 1447 c'est-à-dire le train partant de Mesnil-Mauger à 23h25 et arrivant à Vimoutiers à 0h14 et celui partant de Ste Gauburge à 20h25 et arrivant à Mesnil-Mauger à 22h30

"Le Conseil

"Considérant que ces deux trains existent depuis plus de 15 ans qu'ils rendent les plus grands services au commerce, à l'agriculture et aux promeneurs se rendant aux plages du Calvados

"Considérant en ce qui concerne l'agriculture qu'il rendrait impossible à Mrs les bouchers et herbagers de rentrer chez eux les jours de marché à la Villette où ils se rendent en grand nombre deux fois la semaine, tout départ de Paris, soit par St Lazare ou les Invalides ne pouvant leur permettre de rentrer chez eux après les trains N° 355 et 477.

"Considérant que l'Ouest Etat fait les plus grands sacrifices pour faciliter et améliorer le sort des voyageurs et commerçants; qu'il serait bien regrettable de voir supprimer ces trains si utiles à toute la région

"Délibère:

"Le Conseil municipal de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury proteste de la façon la plus énergique contre la suppression des trains 1446 et 1447, et prie la Compagnie Ouest Etat de bien vouloir prendre en considération sa juste réclamation (...)"

1929 - 8 décembre. "**Service de transport automobile**"

"Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention sollicitée par le service public de transport automobile des 'Autobus Saurer' subvention permettant à cette compagnie d'assurer un service journalier entre Lisieux et Vimoutiers

"Le Conseil, après en avoir délibéré

"Décide de voter une subvention de cent francs afin d'aider à l'établissement du dit service journalier".

Du progrès et de la modernisation

Au tout début du XXe siècle, le Conseil est invité à plusieurs reprises à se prononcer sur l'extension des réseaux électrique et téléphonique, ce qui ne présage en rien de la date d'arrivée effective de ces réseaux dans la commune.

En ce qui concerne l'eau courante, il n'y a pas eu de délibération à l'époque couverte par le registre, mais on connaît les réponses qui furent faites à un questionnaire adressé aux mairies en 1927 par la Préfecture du Calvados, service de la Protection de la Santé Publique. L'enquête comprenait treize questions. Les réponses sont parfois lacunaires ou sibyllines, mais la conclusion n'en est pas moins claire:

- question: *Comment est assurée l'alimentation en eau potable de la commune:*

- réponse: *puits et pompes*

- question: *Y a-t-il distribution d'eau de source par un réservoir central avec bornes-fontaines publiques et canalisation au domicile des abonnés?*

- réponse: *non*

- question [concernant les puits]: *Comment se fait le prélèvement de l'eau?*

l- A l'aide de récipients apportés par la population, fixés à la chaîne du treuil est [sic] descendus au moment du besoin?

- réponse: *Il n'existe pas de pompe publique*

- question: *L'installation d'eau est-elle suffisante et donne-t-elle satisfaction à la population?*

- réponse: *oui*

- question: *Avez-vous envisagé une transformation importante de votre service d'eau potable ou son extension (...)?*

- réponse: *non*

1909 - 24 août. "**Centrale électrique**"

Demande de concession de la Centrale électrique de Lisieux.

Vu la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie, vu (etc...)

"Vu la demande présentée par Mr Ferté, Ingénieur civil, en vue d'obtenir la concession d'un réseau de distribution d'énergie électrique ayant son centre de production près Lisieux"

"Vu l'enquête ouverte à la mairie de la commune le 28 juillet 1909 et close le 12 août suivant

"Attendu qu'il ne s'est présentée aucune observation ni pour ni contre le projet

"Le Conseil admet, est d'avis, qu'il y a lieu d'accorder l'autorisation demandée par Mr Ferté".

1912 - 29 février. "**Projet d'extension du réseau téléphonique**"

Lettre du préfet "relative au projet d'extension du réseau téléphonique départemental et indiquant dans quelles conditions la commune peut être admise à bénéficier de ce projet" [Participation aux intérêts d'emprunt du département].

Le Conseil "vote l'adhésion de la commune de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury au projet d'extension du réseau téléphonique départemental et sollicite son rattachement aux lignes du réseau pour: 1 cabine".

1917 - 17 février.

"Le Conseil accepte l'installation du téléphone Gendarmerie Parquet" [?!].

1922 - 5 février. "**Réseau téléphonique**"

"M le Président donne lecture d'une lettre de M le préfet relative au projet d'extension du réseau téléphonique départemental et indiquant dans quelles conditions la commune peut être admise à bénéficier de ce projet

"Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de ne pas adhérer au projet en question étant donné qu'il ne présente aucun intérêt pour la commune".

A noter que la guerre, sans doute, a mis un terme au premier projet d'extension du réseau téléphonique, le revirement du Conseil, quant à lui, pouvant s'expliquer par le changement de municipalité.

Au hasard des délibérations

Nous illustrerons dans le prochain numéro de ce bulletin quelques affaires qui ont marqué la petite histoire de la commune au tournant du XXe siècle. En attendant, nous continuons notre exploration du registre des délibérations pour en extraire ce petit florilège, tel un inventaire à la Prévert:

- Une future mairie

1893 - 6 juin

"M le Maire soumet au Conseil le dessin et le devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter pour la construction d'un bâtiment à usage de Mairie pour la commune de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury.

"Il serait construit à l'angle d'un verger appartenant à Monsieur Bernard qui réclame pour valeur de ce terrain une somme de 30 F

"Le total du devis descriptif et estimatif dressé par M l'Agent voyer de Livarot s'élève à la somme de 2700 F

"Pour faire face à ces dépenses M le Maire propose de contracter un emprunt à la Caisse des Dépôts et consignations et de voter une imposition extraordinaire de 6 c 93 pendant 10 ans, portant sur les quatre contributions directes, le produit annuel sera affecté au remboursement de cet emprunt et à en payer les intérêts.

"Le Conseil approuve les propositions ci-dessus énoncées (...)"

- Une chère école

1900 - 14 janvier.

Présentation "d'un projet de construction, d'amélioration et d'agrandissement du logement de l'instituteur du Mesnil-Durand".

"Considérant que la part contributive pour la commune de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury est fixée à 1.050 F",

que la commune de Saint-Martin "est également rapprochée des écoles de Mesnil-Durand, de Saint-Michel-de-Livet, de Castillon et de Sainte-Marguerite-de-Viette

"que les élèves fréquentent les quatre écoles et ce nécessairement vu les distances

"que la commune de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury (...) tient à l'instituteur du Mesnil-Durand qui s'occupe sérieusement des enfants"

Le Conseil approuve les plans et devis, mais refuse à l'avance toute autre participation financière, "pas même une légère augmentation sur le devis présenté".

- Un chien scandaleux

1907 - 12 décembre.

Demande de Mr Georges Petit au Préfet du Calvados. Le Conseil,

"Vu que rien ne justifie la présence d'un chien chez le sieur Petit, que cet animal coûte à nourrir et qu'il dépensera une partie du pain qui sera fournie 'pour' [par] la commune; que le sieur Petit n'a jamais payé d'impositions pas même pour le chien

"Que le dit Petit et sa femme ne sont intéressants que seulement à cause de leurs enfants et non autrement

"Délibère et à l'unanimité: la commune de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury ne viendra plus simplement en aide au sieur Petit que lorsqu'il n'aura plus de chien. (...).

On ne sait si le demandeur a gardé son chien, mais il obtiendra finalement gain de cause comme le prouve cette délibération de 1914:

"Le Conseil

"Vu la demande du Sieur Georges Petit journalier admis déjà à l'Assistance aux familles nombreuses, (...)

"Délibère:

"Une allocation de 5 F par mois est accordée en plus au nommé Georges Petit pour son onzième enfant à compter du premier octobre 1914".

- Une subvention (patriotique)

1912 - 28 mars.

Le Conseil vote la somme de 10 F "pour sa participation à l'aviation militaire".

- Un legs (célèbre)

1918 - 7 janvier. "Legs Gambier"

"Le Conseil

"Accepte avec reconnaissance le legs fait à la commune de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury par l'honorable feu M Gambier Conseiller Général adjoint au maire de Livarot, mort pour la France le 19 avril 1917.

"Savoir: doter d'une bourse dans un établissement public de l'enseignement public pour continuer leur instruction, une ou plusieurs jeunes filles pauvres ou peu fortunées ayant obtenu leur certificat d'études primaires à Livarot et qui auront fait preuve de réelles dispositions".

- Un voeu pieux

1926 - 19 mai. "Rattachement de Castillon en Auge au canton de Livarot"

"Le Conseil

"Vu l'arrêté de M le Sous-Préfet de l'arrondissement de Lisieux en date du 29 avril 1926

"Vu la délibération prise par le Conseil municipal de Castillon en Auge le 24 mai 1925 tendant au rattachement de cette commune au canton de Livarot

"Considérant que l'enquête de Commodo et incommodo (...) n'a donné lieu à aucune déclaration ou observation

"S'associe au voeu émis par le Conseil municipal de Castillon en Auge [etc...]"

- Une taxe surannée

1931 - 26 septembre. "Taxe sur les chiens"

Suite à la circulaire du sous-préfet "concernant les modifications à apporter à l'assiette de la taxe sur les chiens".

"Le Conseil, après en avoir délibéré

"Décide de n'apporter aucune modification à la taxe actuellement en vigueur

"Savoir: Chiens d'agrément et chiens servant à la chasse

10 F

" Chiens servant à la garde des troupeaux, habitations, etc

5 F"

- Un cinquantenaire (oublié) et une profession de foi

1934 - 5 avril. "Cinquantenaire de la loi du 5 avril 1884"

"M le Maire rappelle à l'Assemblée que cette loi dont on célèbre aujourd'hui le 50e anniversaire a en effet réglé l'organisation municipale

"Le Conseil exprime sa gratitude envers les Chambres qui votèrent cette loi libérale et affirme son attachement au régime républicain qui en a assuré l'exécution".

(à suivre)

Présentation: Serge Richer

Source

*Registre des délibérations du Conseil municipal, 23 août 1892 - 16 mai 1935,
Archives de la Mairie de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury.*

*

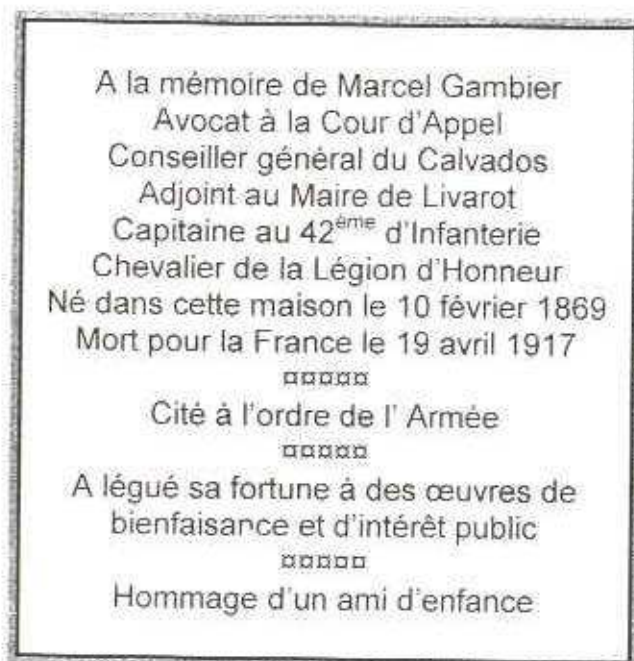
Nota: Les recherches qui ont donné matière à cet article font partie d'un travail en cours sur l'histoire de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury.

La plaque Marcel GAMBIER à Livarot

Le 26 avril 2003, Madame Jeanine Louis, Maire de Livarot et Joël Coignard Vice-Président de la Société Historique du canton de Livarot, mais également Président du Comité de Lisieux de la Légion d'Honneur, au titre duquel il officiait en l'occurrence, ont découvert ensemble un monument mettant en valeur une plaque de marbre dédiée à Marcel Gambier, enfant du pays et héros de la guerre 14-18.

Le monument est érigé au carrefour central du bourg, face à la maison natale de l'intéressé. La cérémonie avait lieu dans le cadre des manifestations organisées pour commémorer le 200^{ème} anniversaire de la Légion d'Honneur.

La plaque porte l'inscription suivante :



La plaque a effectivement été réalisée à l'initiative d'un ami d'enfance de Marcel Gambier, Monsieur Alfred Petit, Conseiller à la Cour d'Appel de Caen auprès de laquelle il est rappelé que l'intéressé exerçait en tant qu'avocat.

Elle a été apposée sur la maison natale du héros en septembre 1917, cinq mois après son décès. A l'époque, les lettres étaient gravées en rouge.

La maison appartenant à Monsieur Petit, exécuteur testamentaire de Marcel Gambier, et la plaque ayant été financée par ses soins, la Municipalité de Livarot n'a pu que constater la mise en place. Estimant avoir été pris de vitesse, le Maire, Monsieur Dalençon, s'est senti obligé de publier un communiqué de presse dans lequel il déclarait sans ambages que la dernière inscription :

« Hommage d'un ami d'enfance »

était « froissante pour la Municipalité de Livarot et ses habitants qui ont l'air de n'avoir pris aucune part au dernier hommage rendu à la mémoire de Marcel Gambier ».

Ce n'était qu'un mouvement d'humeur et par la suite, la Municipalité fit :

- baptiser la rue de Falaise, rue Marcel Gambier
- Inscrire en lettres d'or son nom sur la plaque d'honneur des bienfaiteurs de la ville,
- réaliser un buste en bronze, placé sur le monument aux morts.

Quoi qu'il en soit, la plaque était en place entre les deux fenêtres du 1^{er} étage et convenait parfaitement sur la maison qui était alors entièrement recouverte de crépi.

Dans le cadre de la réhabilitation du centre ville menée dans la seconde moitié du siècle dernier, le crépi de la maison, devenue propriété de la ville, fut enlevé afin de laisser apparaître les colombages. Esthétiquement la plaque n'avait plus sa place. Elle fut donc déposée et remise dans le dépôt des services techniques de la ville.

Craignant de la voir sombrer dans l'oubli et risquer en outre d'être détériorée, la Municipalité a récemment décidé de la remettre au grand jour, devant la maison, dans un parterre fleuri, après avoir fait procéder à une rénovation.

La dévoiler méritait une cérémonie associant à la fois les élus de Canton, les Anciens Combattants et la Légion d' Honneur, dont Marcel Gambier était membre.

Joël Coignard



*Marcel Gambier était capitaine
en 1914*

Suite des notes journalières du 25 juillet au 3 août 1944
de Monsieur l'abbé Pelpel, Curé-Doyen de Livarot

Dans ce numéro nous faisons paraître la deuxième partie de ces notes. Pour les lectrices et lecteurs intéressés par ces notes consulter le bulletin N°8.

Mardi 25 Juillet 1944

Messe à l'asile pour les 71 ans (le 23) de Sr. St Isidore. Les morts sont plus nombreux qu'on ne le supposait : Mr Julienne fils, cultivateur, sa petite fille de 2 ans ; Mr et Mme Guilmin jeunes, la sœur de Mr Guilmin père ; Mr Guesnon, botteleur chez eux, domicilié route de Lisieux ; Mme Mireille née Renault, toute jeune. Tous sont à l'Asile, et en plus un aviateur anglais sans nom, 2 m. de long tué en parachute. C'est un spectacle effroyable que tous ces morts. Morts allés : une trentaine, quinze blessés. Il y a blessés : Gisèle Toussaint (voir fin de ce récit son commentaire), une petite Julienne
 Mr Guilmin père.
 L'inh. aura lieu Jeudi à 8h30.

Combats de chars au loin Combats d'avions à 15h30 - peu rassurant.

Suppl. Cérém. bapt. Jocelyne Française	15	
Journal de Jeudi		1.50
Electricité Juin : Eglise	34,50	
Presbytère	6,40	
Salle des Œuvres	3,00	

	43,90	
	(Egl.)	44

Bignon ne venant pas. M. Lebailly continue la tranchée. Je vais avoir du bois chez Rattez.

Passage à 19h15 de nombreux bombardiers. Tournant brusquement autour de l'Eglise : on court se cacher près d'un mulon de foin. Quelques munitions éclatent encore à La Lisière. De 20h à 22h défilé vers St Pierre de blindés, auto-chenilles, camions pleins de troupes. Cette nuit passage d'avions, sans interruption durant 1 heure ½ - Et retour 4 heures après.

Mercredi 26 Juillet

Au clerc Brouard (2 fois)		2
Pourboire à l'électricien qui nous a remis le courant forcé pour l'orgue et les cloches	(Egl.)	10
2 fromages chez Graindorge		50
<u>Trones</u>		
St Antoine	248,70	
Ste Th. Ste Vierge	321,00	
Ecole libre	46,30	

	616.00	616	
Foin : payé 3 heures à Mr Gouesnel			30
3 Messes pr. Mme Gobert Renault)	par un groupe d'amis		90
27 Maison, donné			500
Lettre aux Pierre Pelpel, Paris			1,50
Lettre à Louis Habert, Paris		1,50	
L'électricité force est rendue à l'Eglise, mais si faible qu'on ne peut guère l'utiliser.			

On parle de mobilisation générale prochaine.
 Chaleur torride. Orage et pluie.
 Les Allds inhumant 17 Morts ensemble.
 Combat d'avions ce matin et vers 15h : 3, dit-on, abattus.
 Soir : coupé feuilles tomates avec Mlle Bisson.

Jeudi 27 Juillet 1944

Journal			2.50
Quête Inhum. des victimes		1318,20	
2 Piles électriques (2 ^e recédée aux Bisson)			15

Inhumation

rampe double	Mr Guesnault (...)	Mme Gobert:	rampe
de cierges	Mr Julienne	M. et Mme Guilmin	double de
		bébé Julienne	cierges
			(1 ou 2)

6 cierges sur chandeliers argentés.

Electricité début de l'Office, insuffisante pr. l'orgue.
 Deux draps mortuaires St Michel, 2 Eglise Livarot, 2 Mairie de Livarot + le blanc, Mairie, pr. le bébé. Fauteuil vert et chaises pour la Municipalité.

Petite alloc. De M. le Doyen, salutations ds. l'Eglise.

Δ déj. : les abbés Fromage et Lemarignier.

Je fais la conduite des 7 bières, dont 5 sur le plateau Timmerman au cimetière. Tout le monde pleure.

Visite de M. l'abbé Léon Jules, Curé de St Martin de F., réfugié à Tortisambert, très intéressant.

Donné traitements à plusieurs Curés

Bien moins de convois ce soir : quelques tanks et motos.

20h30. Visite de Mlle Mayot du Désert, sa mère et son oncle - évacués de Caen - vue aider Annette Brochard comme famille nombreuse.

Inhumation des 7 victimes de la Lisière.

10h30 et Cimetière 13h 30		Mr et Mme Jules Guilmin	+	-
		Mme Grieu		
		Mr Julienne		
M. le Doyen : Droit	50	petite Julienne		
Messe	60	Mr Guesnault		
Conduite	---	Mme Gobert, née Mireille Renault		

	110		
fraîs du déj. (...)	390		
(l'épaule de mouton a coûté 285F + conduite l'après-midi.		M. l'Abbé Fromage, diocèse	50
		M. l'abbé L. emarignier, sd.,	50
		Guy Renoult, cérém.	25
Cire usée 6 de Comm. Autel		Bourdon, porte-croix	20
2 de Comm. Acolytes		Percy, en aube	20
14 de 500, petits, très usés			
6 de Comm devt. Les Corps		Abbé de Neuville	
1 d'honneur de 1.500 usé organisation et quête		avec le Vicaire	--
	900		
M. l'Abbé		Jean Person, ch.	16
		levées du corps + cim. après-midi	
mis	70	Aubin, ac.	10+cim.
		Lazrdé, ac.	10+cim.
M. Bassière, suisse	30 payé	Jean Brouard, ch.	10+cim.
		eau bénite aux levées du corps	
		Coste, ch.	6
Mlle Jourdain, orgue et harmonium	95	Vanhouten, ch.	6
		Le Hardy, ch.	4
M. Desblés, soufflerie	10	Trideau, ch.	4
		Trideau, ch.	4
Maîtrise	30	Eglise	1900

Lebailly, sacristain + supplt. Tribune et Croix + l'après-midi	150		= 3150
		Evêché :	200
Total : 3150			

Vendredi 28 Juillet 1944

Bien dormi sauf bombes à 1h15. Il y a eu beaucoup d'avions que je n'ai pas entendus.

Au clerc J. Brouard

Heures du père Bassière au foin
récompense..

M. Lebailly de St Michel, botteleur

380 bottes de foin à 38F le 100 = 133, arrondi à :

A M. Lebailly, sacr., pour avoir arrangé la tranchée

pour avoir aidé hier au foin :

* messes pour les Victimes (27)

(2 séries à M. l'abbé : 12 et 2) Reçu personnt.

3 pour Mr Julienne, par un neveu de Vimoutiers

3 pour Mme Gobert, par un groupe d'amis

3 par un ami pour Mr Julienne

12 par des amis du Quesnay pour M. André Guénault		360
6 par un ami pour Mr Julienne		
6 par le même pour la famille Guilmin		370

Païement de l'Inhumation des 7 victimes :

28 Juillet	Mr Julienne	900 +
16 Septembre	Guilmin	1350 +
12 Août	Gobert	450 +
	Guesnault	450 +

		3150

reçu en plus 12 Août. de Mme Renault		50
--------------------------------------	--	----

Versé aux Sœurs du Pensionnat.

2 ^e verst. du 3 ^e trimestre :		10000
---	--	-------

et donné les bulletins de Juillet :

Bataille aérienne le soir 19h30. 3 avions tombent par la D.C.A.
 Mme Rayon ayant refusé de vendre du tabac aux Allds., et
 ayant trop causé devant une femme, a de gros ennuis avec la
 police allemande. Beaucoup d'avions allds. ce soir.

Samedi 29 Juillet 44

Très bonne nuit, malgré les avions.

Au clerc J. Brouard		2
---------------------	--	---

Mitraille terrible pendt. La Messe. Un cheval blessé descend au
 galop rte d' Orbec.

Maison remboursé		110,70
donné		400

2 boîtes pour mes cousins (gr. Format) :		20
--	--	----

Recommandation, jusqu'à la Toussaint, de Mr Guesnault et de Mr Julienne	n.p	10
--	-----	----

Colis n°9 : Pelpel, Paris

Poitrine de lard		235
------------------	--	-----

salé par Marguerite..	Marguer. :	
-----------------------	------------	--

Boîte (la 5 ^e) poireaux, oseille, échalotes		10
---	--	----

2 camemberts :		20
----------------	--	----

3 livarots :		90
--------------	--	----

beurre : 1kg		70
--------------	--	----

pourboire		20

		445

445

Nouvelles de Bernay : l'autre petite Julienne est morte :

Gisèle Toussaint va bien s'en tirer.

Pluie toute l'après-midi.

Convoi de tanks, camions, troupes de 15 à 19h.

5kgs de farine pure pour hosties, à Mr Timmerman	promis Messe	
2 fromages Graindorge, échange avec la Supérieure par		54
2 fromages Bisson Rauline		54
et pourb. à Cangina		5
6 heures de Mme Mille :	à l'Eglise :	30
Lettre (30) à cousins à Pelpel, Paris		1,50

J'apprends à Mme Julienne le décès de sa 2^e petite-fille suite du bombardt., + à Bernay – quelle désolation !
Bataille d'avions : 3 tombent aux environs – Maurice Lucas rentre chez ses parents.

Dimanche 30 Juillet 1944

Quêtes (beaucoup de réfugiés : 3 billets de 100F ds. 3 b. de 20 ou 10).	2021,80	
Places	36	
Aux clercs Messes de 7h30, 8h30	(Egl.)	3

Je prêche sur la Miséricorde, oraison du 9^e Dim. après la Pentecôte.
Avt la Préface GM : Oscar revenu pour faire sauter des munitions de La Lisière en fait partir : il tombe du plâtre et des araignées mortes sur l'autel. Plusieurs vitraux ébranlés de Lundi tombent, plus un grand morceau à la Sacristie.

A déj. M. l'abbé Godard, Curé de Démouville qui sert toujours d'aumônier au Pensionnat. Je lui montre l'Ecole Libre des Garçons. Il passe énormément d'avions de 20h à 21h30 – et dans tous les sens. - Les nouvelles : front enfoncé par les Américains vers Coutances : 40km d'avance vers Granville. Si nous pouvions avoir la chance que le front de Caen ne bouge guère ! Ns. serions « Ville sanitaire » et ns. sommes Ville de ravitaillement. Un hôpital est en plus au château.

* J.10 Août, 8h : Anniv. Mr Marquigny – à annoncer- de la part de la bonne de Mr Meslon. 32

* 2Août : Agent de la Ville de Caen, tué au bombardement par Mr Daudeville. dite 31

promis une des Messes Julienne le Lundi 7 – à annoncer-

* Messe 13 Août – à annoncer – Anniv. Mlle Bernadette Roger n.p.

Lundi 31 Juillet 1944

Aux clercs Fleury et Lardé 2

Pilonnage formidable ce matin.

* Messes redonnées à M. l'Abbé

1^o/ pour Mr Gawron, Jeudi à 7h15 (sur Trépassés) 36

2^o/ à N.D. de Fatima, Samedi 5 Août

Bien dormi. Convois de voitures et chevaux : chenillettes à 9h

* De Mr Plouvier 10 Messes pr. les Ames du Purgatoire 310
- prévenir pour une (chercher Méthode)

13h30 Inhum. de Mr Gawron

	réclamer	
M. le Doyen		10
M. l'Abbé		10
Conduite		10
Lebailly, sacristain		10
Serge Aubin, +levée de corps		2
Kléber Lardé, + cim.		2
Lefèbvre + cim.		2
M. Brouard +cim.		2
Eglise		7
Cierges, 6l. usés		15

		50

A bicyclette par un temps magnifique à Tortisambert.
 Longue visite à M. le Curé et à M. Hardy, Curé de N.D. de Caen
 réfugié chez lui, qui me dit des choses très intéressantes.
 Rencontré dans le bourg des Livarotais. Continué jusqu'au Château
 de Beauvoir et redescendu par Heurtevent.

A 18h30, devant la maison de Mlle Dandeville : bombardement
 important sur Livarot. Je descends : nuages de fumée noire –
 quand cela se dissipe un peu, on voit que c'est vers la Gare.
 En rentrant, à bicyclette, je vais voir les dégâts route de Lisieux :
 24 bombes dans les herbages Fromage, plusieurs dans les jardins
 ouvriers des gendarmes et de M. Desvaux – 1 énorme bombe en
 plein milieu de la route, 150m après la Cidrerie : circulation coupée
 complètement ; 1 autre, plus loin, mordant sur la route.

Je suis appelé au Château pour une femme, réfugiée de Cléville,
 jambe coupée complètement, autre cuisse abîmée, au Pont Allery
 par bombes d'avion, transportée par une ambulance allede. Je la
 confesse et administre ds. La chapelle ; malgré la transfusion d'un
 soldat allemand, elle ne va pas s'en tirer ! Je redescends avec le
 mari et des soldats dans une très belle voiture de la Croix Rouge
 allemande. On la met à l'asile. On apporte une femme blessée au
 ventre et aux jambes.

De nombreux réfugiés fuyant vers Vimoutiers ou vers Orbec.
 Deux bombes par des avions américains vers 14 h 30, survolant à
 basse altitude et tournent sur nous.
 Je sui allé retiré 10 000 francs à la banque.
 Très grosse chaleur .
 18 h 15 mitraille formidable par des avions. Allds tués et blessés.
 i j.h de Livarot, 14 ans ½, tué route d'Orbec, plus grave, route de
 Vimoutiers.

3 messes pour le fils et la bru Lefèbvre

100

(anciens jardiniers de chez Bisson, qui m'ont redit des choses effroyables sur le bombardement à Caen et environ 12 messes par Melle Anglement chaque mois le 20 (pas promis le 14)

400

A 18 h 15 parmi les blessés il y en a un de très haut rang, le FeldMaréchal Rommel, très connu, œil arraché, balle à la tempe blessé tout près route de Vimoutiers. On l'apporte à l'asile Saint-Joseph, plus un général épaule arrachée, un autre officier blessé à la mâchoire, le soldat qui conduisait la voiture. De la salle des dames aucun médecin, Mr Lescène fait 2 piqûres, tous se lamentent, 50 allés sont arrivés. On l'emporte au bout d'une demi heure vers Bernay, des off. disent c'est une grande perte pour l'Allemagne, il va sûrement mourir. Off. revenus cette nuit prélever du sérum qui a au Maréchal

Convoi de 21 h 30 à 23 h : montent vers Orbec, camions, petits canons accrochés derrière, en quantité. Descendent en même temps . embouteillages, dix tanks énormes dans un bruit infernal, assez espacés. Aviation très bas juste après de ce passage. Parlé des événements avec mes pensionnaires. La gare de Caen serait prise.

Versé trimestre Juillet 44

Lisores 11 juillet 44		1750	
Sainte-Marguerite-des-Loges	J.13	1750	
Vicaire	J.13	400	
	Ms.18	100	
Mesnil-Durand	J.27	1750	
Tortisambert	J.27	1750	
Notre-Dame-de-Courson	J.27	1750	
Bellou	J. 3 août	1750	
Auquainville	V.11 août	2250	
Fervaques	a dit le 11 août qu'il retiendrait son traitement sur les comptes		
Abbé Fromage	21 sept 44	400	je n'aurais du donné 300 300 retenir 100
prisonnier du 1 ^{er} juillet			
Melle Leboucher	21 sept 44	2500	
Abbé Letourneur curé de Villerville replié à Mesni-Durand	26 janvier 45	1750	par CP

A 21h30 passage de 100 avions anglo-am. en nuage, sans ordre de formation..quel bruit ! On entend encore quelques bombes. A Mesnil-Durand la maison Bellée est détruite.

On dit que Coutances étant pris, les Américains laissant Granville encerclée sur leur droite, filent vers Avranches.

Paiement mois de Juillet Marguerite :

Juillet Mr et Mme Lebailly

sacr. (augmenté cette fois)

pour l'Abbé Marcel :

+ Casuel. 3. Inh. Bunel 9h

19 Gilbert Auvray 9h30

24 service Walvarens 10h30

27 7 Victimes 10h30 spécial

31 M. Gawron, 15h30

(Egl.)

400

300

100

35

60

100

150

10

Total gal 755

payé 3 Août

(Payé le 3 à M. l'abbé son Casuel

58

58

70

70

10

266)

Intentions de Messes Août 1944

Ma.1er	8h	Mr Guesnault, au nom des habitts. Du Quesnay 1/
2	7h15	Un agent de Ville de Caen, tué, par Mr Daudeville, 31F
3	8.	série JeanJacques Leprince 1/
4	10h	Inhum. de Mme Brout, réfugiée. Exhum. Leprince
5	8.	Anniv. Mme Favrel née Sauvage, 31F
D. 6	7h30	Un tué, par Sr Ste Philo. 31F
7	8	série Mr Marcel Julienne 1/
8	8.	Int.part. Mlle Marmion, 35F
9	8	série soldats allemands Lisière 2/
10	8.	Anniv. Mr Marquigny, 32F
11	8.	Anniv. Mr Lemarquand, 31F
12	8.	Anniv. Mlle Bernadette Roger. : Inhum. de Mr Babonneau 17h
D. 13	7h30	La soeur + d'un Lieutenant alld., 35F : GM. Un défunt, : par mlle Le Bossé
	14	Mesnil-9.30 Inhi. de Mr et Mme Jules Morin Baclay
Ma.15	7.30	série Notre Famille :GM. Série Pour la France
16.	8.	La famille Persello, 35F

17 Mesnil-8.	Inh. de Mr Henri Bertin	
	Baclay	
18	8.	lu l'hr. du Sacré-Coeur, Mme Pottier (°) 1/
19 Asile	7.15	Mr Babonneau, Asile, inhumé le 12..
D. 20 Asile	9.	Pour la France..
21 Asile	8.	Le frère de Mlle Françoise Hopital 35F
22 Asile	8.	Un soldat tchèque-polono-ald. de Teschen, + 1/
23 Asile	8.	3 marins Mers-el-Kébir, pr. le secouriste Pitrel, 30F
24 Asile	8.	Pour la France..
25 Asile	8.	série Victimes de La Lisière 1/
26 Asile	7.15	série Robert Delanoë 1/
D. 27	7.30	Famille gendarme Legallois 31F :GM. Pro populo
28	7.15	Act. de grâces Gendarmes et réfugiés chez Mlle Longuemare 31F
29	7.15	Pour le soldat canadien Marcel Boivin, 35F
30	7.15	Famille Verrier 1/ /Inhum. enft. Char(...)
31	7.15	Robert Pacary + , réfugié de Billy, tué Livarot 1/

Mardi 1^{er} Août 1944

Nuit très brumeuse, sans avions et excellente, comme la matinée.
Au clerc Kléber Lardé

1

La femme à la jambe sectionnée est morte hier à 22h. Le mari Mr Brout, de Cléville fixe l'Inhum. Vendredi à 10h (1600F). Une dame de 71 ans est tuée à St Michel (40 bombes dans un champ plein de chevaux), plusieurs autres chez Lebailly.

Lettre à la Caisse d'Alloc.Fam. de l'Enst. Privé, 46 rue de Lille, Paris 7^e (Egl.)
pour les prévenir que j'ai payé moi-même l'Alloc.Fam. de M. Liégard Juillet-à déduire sur mon futur versement :

1,50

(Egl.) 750

Temps superbe : beaucoup d'avions qui vrombissent.

* Messe Ames du P. Mlle Geneviève Fromage (prévenir)	31
* Messe pr. belle-mère du Dr Thébaut	31
* Messes : 5, pour les Victimes de La Lisière, reçu par Mlle Morel.	155
* Messe Anniv. Mr Lemarquand -entre 10 et 14 Août -annoncer -	31
Dc Mme Gournay : offrande pour les pauvres :	(Egl.) 400
Bans Lerbour-Béquart	Egl. 10
	Certificat 5
Dispense de bans Lerbour	Evêché 20

A l'Asile on apporte une femme bousculée par une auto allemande.
Les mêmes SS dont la moto est encore Kapüt reviennent à la Salle des Œuvres.

Visite de M. l'abbé Lemarquier, Econome de Ste-Marie de Caen, noir, nu-tête, grosses lunettes, très bavard. A 19h nouveau bombardement destiné à La Lisière : j'étais dans mon salon avec mon visiteur, je vais à l'abri : un cultivateur de 74 ans, Mr Baradut, blessé, sur le territoire de Ste Marg-des Loges. A 19h10 série de 19 bombes en chapelet, ds. les cours de Mme Pottier-Anne, aux Vallots. J'ai des carreaux déjà abîmés, qui tombent, à l'Egl. St Jean et 2 carreaux cassés à la Cave du Cidre. On dit qu'Avranches est pris et même Dol, que la Turquie entrerait en guerre (...) Nuit assez calme, - mais souffrant du ventre, à cause de nos 100gr de si mauvais pain.

Mercredi 2 Août 44

Inhum. St Michel 9h30 Mme Michel (belle-mère Hébert)		
Droit Curial :	30	reçus le 5 Août
Cire 30 cierges de 500 très usés, pareils :	430	deM. l'Abbé
1 d'hr. de 2k500. M. l'abbé qui a ajouté (...)		1
Au clerc Piquet 7h15		
Vu chez Bassière un agent de police de Caen qui me dit des choses très intéressantes. A l'Asile vu nos nos blessés, M. Baradut, le père Guilmin rentré. Chez Leprince à 17h45.		
18.45. Mitraille et 1 bombe. A la tranchée avec la M ^{se} de Neuville et Marg.		
<u>Troncs</u> St Antoine	210,80	
Ste Th. Ste V.	254,20	
Ecole	142,00	

	607,00	607
Invité à déj. Au château (Lundi).		
Donné à Sr. Ste Philomène	(Egl.)	50
On voit touj. de nombreux réfugiés.		
Marg. dispute les petits Trideau qui envahissent le champ et se dispute avec le père qui les soutient. Le lendemain ils enlèvent la clôture (moitié).		

Jedi 3 Août 44

(...) de 23h à 24h		
Au clerc Kléber Lardé		1
* Neuvaine de Messes Act. de grâces	300	
pour Mme Pottier des Vallots - à faire dire..		
* N.B.C'est le 6 et non le 4 - que Mme Leprince demande une messe chaque mois.		
Bombes à 17h45. A déj. M. Etienne, Curé de Varaville, à Mesnil-Durand, reparti de Victot-Pontfol		
* De Mlle Jourdain :		
Une Messe pour Mme Bunel	31	
Une Messe pour Mme Jourdain-Morel	31	
Dispense d'Ondoiement Charbonnier	20	
Maison : donné		200

Le père Bassière et Marguerite ont enterré ma vaisselle de luxe
ds. le jardin sous des poireaux.

Les Américains vont à une vitesse fantastique. Ils ont pris Viré,
Sourdeval d'aures : Pontorson, Dol, Rennes. On les dit à 100Km
de Nantes, sans résistance.

Transcription du texte par André Duval

Récit de Gisèle Toussaint qui fut blessée lors du bombardement de la Lisière

En juillet 1944, j'habitais à Livarot au lieu dit « La lisière », situé comme son nom l'indique à l'orée des bois du même nom, route de Sainte-Marguerite-des-Loges, avec ma mère. Mon père était alors prisonnier en Allemagne.

Notre habitation faisait partie du haras de Madame Voltera, destinait au repos de ses chevaux. Le logement était en retrait, plus bas des bâtiments principaux : manoir et nombreux box à chevaux. Nous demeurions au 1^{er} étage avec, pour y accéder, un escalier et deux paliers dont un fermé.

Le haras était dirigé par Monsieur Ernest Hayton, un irlandais. Papa y était palefrenier avec Georges Ménard et « Liti » Vasseur.

En cet été 1944, quelques jours avant mes onze ans, en fin d'après-midi, je remontais chez moi. Arrivée en haut de l'escalier, au niveau du palier couvert, un bruit énorme se fit entendre accompagné d'une poussière qui s'insinuait partout. Je suis encore incapable aujourd'hui de mesurer le temps que cela a pu durer, en parallèle, maman essayait instinctivement de fuir la cuisine où elle se trouvait au moment de la déflagration. C'est en essayant de sortir de l'appartement qu'elle fut bloquée par un obstacle. Il s'agissait de moi qui était recroquevillée près de ce qui était quelques instants avant l'entrée. Je ne parvenais même plus à me faire entendre au travers du bruit et du souffle des bombes soufflantes d'une tonne qui semblaient ne jamais vouloir cesser. Maman passa près de moi sans me voir et, arrivant en bas de l'escalier, s'aperçut qu'elle avait les jambes recouvertes de sang alors qu'elle n'avait aucune blessure.

Je descendis à mon tour et maman, entourée de Monsieur Hayton et de son neveu, s'aperçurent horrifiés que j'avais eu le bras droit arraché, un éclat de bombe sur la tête et le visage constellé de débris de bois.

Devant l'urgence de la situation, Monsieur Hayton prit la décision de m'amener dans ses bras, (un petit kilomètre) avec son neveu, à travers champs jusqu'au niveau du cimetière de Livarot pour trouver de l'aide. Jamais pendant toutes ces épreuves je ne perdis hélas conscience.

La roulotte de Monsieur Gauriat était stationnée en face du cimetière et avait servi de refuge à un allemand durant le bombardement. Celui-ci nous fait signe et, à l'aide de bandes de tissu, me fit un garrot de fortune.

J'eus beaucoup de chance car, au même moment, Monsieur Magnan, alors garde-champêtre, venait de Livarot à vélo afin de porter secours aux éventuels blessés. Il m'emmena donc sur le cadre de son vélo et me porta jusqu'à la rue Racine où avait été installé un poste de soins.

J'y fus rapidement rejointe par les deux petites filles Julienne qui habitaient à 500 mètres de chez nous et qui avaient été également gravement blessées. La plus jeune Janine, blessée à la tête, âgée de 22 mois, venait juste de décéder et sa sœur Thérèse âgée de 6 ans était gravement blessée au bras mais mourait littéralement de peur.

Nous fûmes, Thérèse et moi, évacuées par les pompiers de Livarot en voiture particulière, vers l'hôpital de Lisieux qui avait été transféré au château d'Herminval-les-Vaux. C'est là que je survécus à mes blessures mais malheureusement Thérèse Julienne devait décéder dans la nuit de son arrivée, je ne le sus que beaucoup plus tard.

Gisèle Toussaint

La suite de ce récit de l'Abbé Pelpel doyen de Livarot paraîtra dans le prochain bulletin



Au centre, Monsieur le Curé Doyen Pelpel lors d'une
Communion Solennelle à Livarot

LA CLOCHE DE SAINT-MARTIN ET LA FAMILLE JOURDAIN

L'église de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury possède une unique cloche, dans l'histoire de laquelle apparaît brièvement la famille noble des Jourdain.

La cloche actuelle n'est pas très vieille puisqu'elle ne date que de 1929, mais il en existait une auparavant, qui datait du XVIII^e siècle. Dans un article paru dans le bulletin de la Société Historique de Lisieux, Jean-Michel Gadrat notait simplement qu'elle avait été "*retendue en 1929*" et qu'elle portait maintenant l'inscription suivante:

"M GEORGES MOTTES MAIRE DE SAINT MARTIN DU MESNIL OURY. L'ABBE FRENEE DESSERTANT. CORNILLE HAVARD A VILLEDIEU. NOMMEE LOUISE MARIE PAR M. LE BARON EDGARD DE LOYNES DE FUMICHON ET MME DESIREE GARRAULT"².

Nous tenons de Mr Marcel Alliot, ancien maire de Saint-Martin, le motif de cette refonte. L'église n'ayant qu'une cloche, on l'a dit, le sonneur devait monter dans le clocher pour produire manuellement les trois sons du glas (la sonnerie des morts). Un jour d'inhumation, donc, le sonneur monta remplir sa fonction mais un excès de boisson lui fit commettre une maladresse et la cloche fut fêlée...

Bien avant ce malheureux incident, Arcisse de Caumont relevait dans sa *Statistique monumentale du Calvados* (1867): "*Le clocher de l'église contient une petite cloche de 58 centimètres de diamètre, dont voici l'inscription:*

"LAN 1734 JAY ETE BENITE PAR Me NOEL LENOIR PRÉTRE CURE DE ST MARTIN ET NOMMEE LOUISE FRANCOISE PAR Mre LOUIS JOURDAIN CHEVALIER SGr ET PATRON PRESENTATEUR DU PONTALERY HONORAIRE DE ST MARTIN DES NOYER ET SEUL SEIGr POSSEDANT FIEF DANS LA DITTE PAROISSE SGr DES NOBLES FIEF TERRE ET SGr DE ST MARTIN BANVILLIERE CASTILLON ET AUTRES LIEUX ET DAMOISELLE FRANCOISE RENEE FROUDIERE DE LA CONTRIE"³.

Deux des personnages cités sont bien connus: Noël Lenoir, le curé, et Louis Jourdain, le seigneur. Toutefois, la date indiquée est très certainement une erreur (mauvaise lecture ou faute d'impression). En effet, sachant avec certitude que Noël Lenoir n'a pris possession de la cure de Saint-Martin qu'en septembre 1750⁴ et que Louis Jourdain est décédé avant 1760, on a toute raison de croire qu'il faille lire "1754", plutôt que "1734". A défaut de l'acte

² Jean-Michel Gadrat, *L'église de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury*, bulletin n°32 de la SHL, 1990-1991, pp. 27 à 35. On ne retrouve malheureusement aucune trace de cette cloche dans le Régistre des délibérations du Conseil municipal. A noter que l'élection de Georges Motte date du 18 mai 1929, et qu'Edgard de Fumichon, le parrain et sans doute l'un des principaux donateurs, est son adjoint.

³ Arcisse de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, Blanc-Hardel, Caen et Paris, 1867, t. V, "*Arrondissement de Lisieux*", p 617.

⁴ Voir abbé Piel, *Inventaire Historique des Actes transcrits aux Insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux*, Imp. Lerebour, Lisieux, 1892.

authentique de la bénédiction de la cloche, cette date de 1754 nous est d'ailleurs confirmée dans une attestation du desservant de Saint-Michel-de-Livet en 1840.

Le nom des Jourdain, "*Seigneurs et patrons présentateurs du Pontalery*", apparaissait également dans l'inscription d'une cloche de l'ancienne église de cette dernière paroisse, rattachée par la suite au Mesnil-Durand. En effet, la marraine de cette cloche n'était autre qu'Angélique Jourdain, "*filie de Louis Jourdain escuyer Seigneur du Verger Mesnil Durand la Barillière Saint Martin, Castillon*"⁵. Le fief du Verger, dont les Jourdain se rendirent possesseurs vers le début du XVIII^e siècle, était, lui, sur le Mesnil-Durand, et l'on peut voir encore près de l'église de cette commune la pierre tombale de Jean Baptiste Jourdain du Verger, "*Conseiller à la Cour des Comptes de Normandie*".

Au risque d'apparaître comme un spécialiste en "pinaillage" de dates (mais là, cela semble nécessaire!), celle indiquée de son décès, 1087, est à coup sûr erronée, l'objection la plus flagrante, parmi beaucoup d'autres, étant bien évidemment que les Jourdain ne sont devenus "du Verger" que sous Louis XV et qu'il serait extraordinaire qu'ils le fussent déjà sous Guillaume le Conquérant. Il est plus vraisemblable que ce personnage est le même que ce "*JEAN BAPTISTE JOURDAIN DUVERGER ANCIENNEMENT CONSEILLER MAITRE EN LA COUR DE NORMANDIE*" qui figure sur la cloche du Mesnil-Durand, laquelle n'a été baptisée qu'en... 1806.

Comme on l'a vu, les Jourdain étaient également patrons de la paroisse de Saint-Martin-des-Noyers, qui jointe à celle de la Trinité-du-Mesnil-Oury, est devenue depuis la commune de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury, l'inscription de la cloche de Saint-Martin précisant que Louis est "*seul seigneur possédant fief dans la dite paroisse*". Un rôle d'imposition de 1790 nous confirme par ailleurs que le domaine de la Barillière (ou "Banvillière", ou encore "Barilhère", suivant les diverses inscriptions), était bien sur Saint-Martin et qu'il appartenait aux Jourdain.

C'est à Saint-Martin que le fils de Louis, Pierre-André, s'est marié en 1760, avec Marie-Anne-Jacqueline Marie d'Epréville de la Quaize, et c'est là qu'il habitait lorsqu'il est décédé le 23 février 1810. L'acte de décès indique qu'il était "*né à Mesnil-Durand*" sans préciser la date, probablement fin 1730. Nous savons d'après les registres municipaux qu'en 1788 il présidait l'assemblée municipale de Saint-Martin-des-Noyers, qu'il fut élu maire en 1790, mais qu'il dut démissionner pour incompatibilité de cette charge avec son service auprès du roi.

Le fils de Pierre-André, Jacques Pierre André Jourdain, "dit de Viette", qui habitait également Saint-Martin, l'avait précédé au tombeau en 1806, à l'âge de 44 ans. L'acte de décès précise qu'il était "*marié et divorcé*". Son ex-épouse, mariée à l'âge de 18 ans, était également une Marie (ou Marye) de la Quaize. Ils avaient eu une fille, Claire, qui se maria à son tour le 1^{er} juin 1812 à Saint-Martin-des-Noyers, sa résidence, avec un certain Louis de Belleval, de Bailleul (Somme). Il ne sera plus question des Jourdain à Saint-Martin. Leurs héritiers vendront le domaine dans les années 1830, lequel

⁵ Arcisse de Caumont, *op. cit.*, p. 695, ainsi que M et Me Dominique Olivier, *L'église du Mesnil-Durand*, bulletin n°4 de la Société Historique du canton de Livarot, décembre 2000, p. 36.

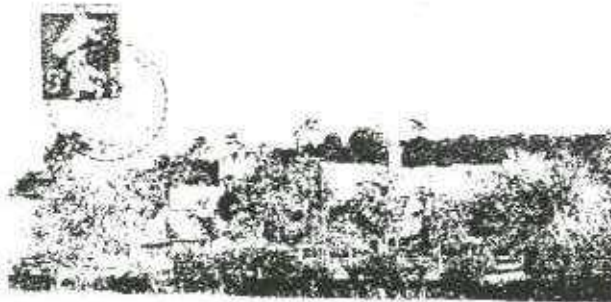
reviendra finalement au comte de Létourville, puis, par héritage, aux de Maistre, propriétaires actuels.

Serge Richer

Sources

- Jean-Michel Gadrat, *L'église de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury*, bulletin n°32 de la Société Historique de Lisieux, 1990-1991.
- Arcisse de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, Blanc-Hardel, Caen et Paris, 1867, t. V, "Arrondissement de Lisieux" (Communes de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury et du Mesnil-Durand)
- abbé Piel, *Inventaire Historique des Actes transcrits aux Insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux*, Imp. Lerebour, Lisieux, 1892.
- M. et Me Dominique Olivier, *L'église du Mesnil-Durand*, bulletin n°4 de la Société Historique du canton de Livarot, décembre 2000.
- Attestation du desservant de Saint-Michel-de-Livet (concernant l'église de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury), page manuscrite datée du 2 mai 1840, Archives du Calvados, cote 552 E Dt 6, Caen.
- Registre municipal de Saint-Martin-des Noyers (1788-1790) Archives du Calvados, cote 552 E Dt 1, Caen.
- Registres d'état-civil de la commune de Saint-Martin-des Noyers (1793-1833) Archives de la Mairie de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury.

L'ANCIENNE EGLISE DES MOUTIERS HUBERTS



A flanc de coteau, à la croisée de deux voies antiques, l'ancienne église des Moutiers Hubert était, comme la nouvelle, dédiée à saint Martin.

A l'époque mérovingienne ou carolingienne, la paroisse dépendait du prieuré de Notre Dame des Houlettes, relevant de l'abbaye de Lambyc (qui subsistait encore au XVIIIème siècle) située à l'orée du Buisson-Pesnel, c'est-à-dire la forêt des Moutiers Hubert.



Le gros œuvre datait de l'époque romane comme le faisait constater l'ornementation architecturale : appareil(1) en feuille de fougère, contreforts plats. Les ouvertures du chœur remontaient au XVIIIè siècle.

Sur le mur sud, les fenêtres étaient ogivales flamboyantes(2). Un des vitraux représentant la Crucifixion figura dans une exposition parisienne organisée après la guerre 1914-1918.

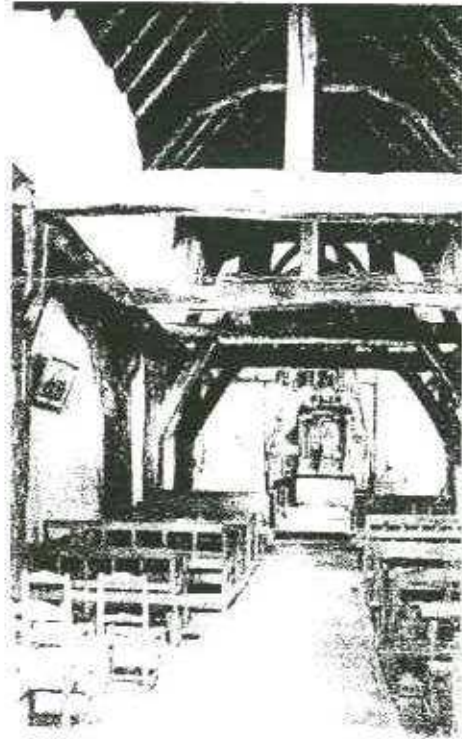
Le chevet avait gardé son aspect primitif, flanqué de deux contreforts plats, l'unique décoration consistant en trois fenêtres à lancettes. Elles furent bouchées au XVIIIè lors de l'aménagement du retable du maître-autel.

Du côté ouest, on franchissait le porche après avoir gravi sept ou huit marches de grès. La façade était en bois sur une base de pierre. La partie supérieure du portail comportait un petit auvent garni d'essences de bois. Les caractéristiques de cette façade la désignaient du XVIè.

Au centre de l'église, là où la nef se raccordait avec le chœur, s'élevait un clocher pointu, couvert d'ardoises et comportant des lucarnes sur les angles. Si l'on date ce clocher du XVè ou XVIè siècle, la dernière cloche, d'un

diamètre de 63cm, fut bénie en l'an XII (1803) par le Curé d'alors, François Jaron.

L'intérieur de l'église était l'un des chefs d'œuvre de l'architecture cultuelle du Pays d'Auge : les fidèles comparaient la charpente apparente à une forêt qui aurait poussé à l'intérieur de la nef. Les poteaux de chêne étaient appuyés le long des murs et ils soutenaient la charpente dont les tirants, les arcs-boutants et les pièces maîtresses s'entrecroisaient avec puissance et rythme.



A l'extrémité de la nef, près du chœur, partait la charpente du clocher du XVIè. Ce qui faisait merveille, c'est que l'ensemble n'était pas solidaire des murs, c'était en quelque sorte une seconde église à l'intérieur des murs romans. Les murs auraient pu s'écrouler que la charpente n'aurait subi aucun dommage puisqu'elle reposait sur des gros poteaux espacés régulièrement le long des murs, jouant ainsi le rôle de colonnes.

L'église était meublée, à droite et à gauche de la travée, par des petits bancs à dossiers et accoudoirs en chêne. Ils étaient tous différents par les détails de décoration, chaque famille ou notable faisant exécuter son propre banc selon ses goûts et ses fantaisies, mais l'ensemble avait une grande unité de style et de ligne. Une série de bancs à panneaux plissés ou à balustres, datant du XVè et XVIè siècle, formait banquette et faisait, de chaque côté du chœur, office de stalles(3).

On accédait à la petite chaire en pitchpin(4) par deux petites marches. Sur le panneau du fond, on pouvait lire « Désormais, je vous ferai pêcheur d'hommes ».

Dans la partie supérieure de la nef, on trouvait trois dais(5), celui du centre datant du XVIè garnissait le tympan en arc triomphal. Polychromes, les peintures représentaient deux scènes se rapportant à la descente de la Croix. Le panneau se divisait en 5 compartiments qui renfermaient de véritables portraits d'hommes et de femmes avec les coiffures d'époque. On trouvait aussi des personnages de la Passion : Christ en croix, Vierge de douleur en majesté,

statue de St Jean, ainsi que les clous, le marteau, la lance, l'éponge et le vase d'aromates.

Le maître-autel en bois sculpté prenait place dans une série de retables à colonnes du XVII^e siècle, la date de 1668 y était gravée. La partie haute était surmontée d'une statue de la Vierge datant du XVI^e, décorée de fleurs.

Deux fausses portes en chêne, avec des représentations des apôtres, de saint Martin et de saint George se trouvaient de chaque côté du maître-autel. Il y avait deux petits autels en pierre, dont l'un était dédié à la Vierge.

L'église possédait une **pièce unique et rarissime : un splendide reliquaire** en bois sculpté représentant le **chef de sainte Agathe** (6). Il avait gardé sa polychromie d'origine où les rouges l'emportaient sur les fines décorations à l'or fin. Un fragment d'ossements sacrés se trouvait dans une petite cavité aménagée sur le haut du crâne. Le reliquaire reposait sur un parchemin où on pouvait lire en caractères gothiques : « Ex ossibus Agatae ».

Dans une niche du chœur, se trouvait **une statue d'environ un mètre que les gens du pays vénéraient sous le nom de saint Accroupit**. On ne sait pas trop en quoi St Accroupit pouvait exaucer les prières des fidèles, mais on sait que ceux-ci accrochaient près de la statue des linges d'enfants : Saint Accroupit pouvait peut-être, comme Sainte Anne, soigner les enfants chétifs. Le nom de saint Accroupit serait venu d'une déformation du nom d'un abbé martyr, saint Agapit.

L'église possédait **un autre trésor : une croix de procession** du XVI^e siècle en bois recouvert de métal repoussé. Cette croix fut rapidement classée par l'administration des Monuments Historiques. En juin 1944, Monsieur Henri Pellerin, à la demande de M. Sauvage, archiviste départemental, mit cette croix en sûreté dans un souterrain où furent entreposés aussi un certain nombre d'archives et objets précieux de la région. Après la guerre, elle fut exposée au Musée d'Orbec.

Dans la sacristie, se trouvait une autre croix de procession plus récente datant du XVIII^e siècle.

Au lendemain du bombardement, quelques fragments des trésors artistiques de l'église furent récupérés dans un souci de sauvegarde du patrimoine culturel. Cette heureuse initiative est due à M. Robert Levêque. Il sauva ainsi la croix de procession du XVIII^e, le chef de Ste Agathe et sa relique, la Vierge de pierre du maître-autel, le Christ du Jubé et sa croix, un portrait d'homme, un angelot, un chapiteau du maître-autel, des dossiers de bancs, quelques chandeliers et la base de la statue de pierre qui ornait la sacristie.

Pour conclure, nous signalerons que **saint Jean Eudes est venu prêcher un ordre divin**(7), une mission, dans cette église au XVII^e siècle et les prières qui en découlèrent ont marqué, selon H. Pellerin, cette église d'un cachet spirituel qui donnait aux œuvres d'art qu'on pouvait y voir son véritable sens.

Philippe Cyprien

- (1) appareil : agencement des pierres de construction
- (2) ogivales : arc diagonal
- (3) stalles : sièges réservés aux membres du clergé
- (4) pitchpin : bois de plusieurs espèces de pin d'Amérique du Nord de couleur rouge-brun
- (5) dais : ouvrage de bois ou tissu fixé ou soutenu de manière à ce qu'il s'étende comme un plafond au-dessus d'un autel
- (6) Sainte Agathe : vierge et martyre née à Palerme. Adolescente, elle dut repousser les avances du consul Quintin en avouant sa foi. L' amoureux éconduit se vengea : il la fit flageller et lacérer, puis lui arracha les seins. Elle est la patronne des nourrices et des bergères.
- (7) Saint Jean Eudes : prêtre français né à Ri, près d'Argentan en 1601. Il est le fondateur de la société des Prêtres de Jésus et Marie. Fête le 19 août.

SAINT MARTIN

Saint Martin est surtout connu par l'imagerie populaire. Il était en effet ce soldat romain qui, avant de se convertir, partagea en deux son manteau pour en offrir une moitié à un pauvre. Il était d'une grande dignité, très assidu à la prière et vivant dans une grande austérité. Devenu évêque en 371 à Tours, il christianisa l'ouest de la Gaule en organisant les paroisses rurales et les monastères. Saint Martin recevait, selon les témoignages de l'époque, de nombreuses visites de saints, ainsi que des apôtres, saint Pierre en particulier. On dit qu'il pouvait se faire obéir par les choses insensibles, comme les végétaux ou les animaux, sans raison. Un autre de ses grands pouvoirs était de triompher du diable. L'arme favorite du diable étant le déguisement, il suffisait au saint homme de faire le signe de croix, de prier ou de prononcer un nom sacré pour démasquer le démon et le faire disparaître. Saint Martin mourut en 397, et sut longtemps à l'avance l'heure de sa mort. On donnait à la dépouille de saint Martin le pouvoir de guérir les infirmes et les aveugles. On signala à l'occasion de la translation de son corps une anecdote hurlésque : les infirmes « professionnels » essayèrent à tout prix d'éviter la sainte dépouille en se tenant à l'écart, mais malgré leurs efforts, ils furent tous guéris ! Dans les représentations cultuelles, saint Martin est représenté avec un signe apostolique : un globe de feu apparaissant sur sa tête, comme pour les apôtres. On le fête le 11 novembre.

L'ÉGLISE DES MOUTIERS HUBERT

Le 14 août 1944, 18 bombardiers alliés larguent 63 bombes sur la commune. Le bilan est lourd : 7 morts et des dégâts matériels importants dont un irréparable, la destruction de l'église datant de l'époque romane. L'objectif des bombardiers était pourtant militaire : anéantir l'état-major du général allemand Von Swering, mais celui-ci avait quitté la forêt des Moutiers-Hubert depuis plusieurs jours. Après cette attaque, il ne resta que du sang, des larmes, quelques marches en grès et un cimetière aux tombes éventrées. (Il existerait une autre version sur les raisons de ce bombardement)

Après la guerre, tout le Calvados était à reconstruire et beaucoup de monuments culturels avaient disparus. Il fut donc créé la « Société Coopérative de Reconstruction des églises du Calvados ». Cet organisme, avec la municipalité d'alors, entreprit la reconstruction de l'église des Moutiers Hubert de 1955 à 1958.

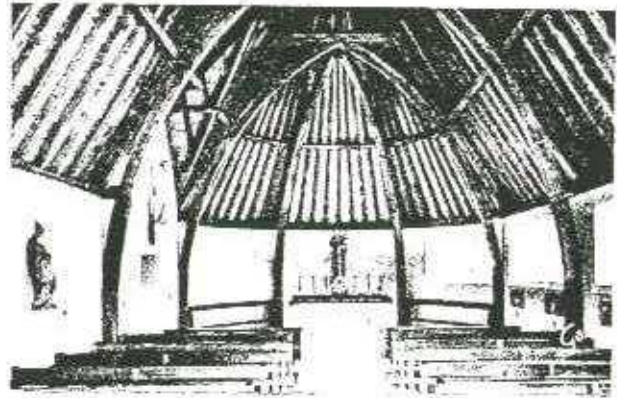
Cette reconstruction fut confiée à l'architecte W. Poulain, architecte des Monuments Historiques à Trouville-sur-mer, homme de bon sens, fidèle aux traditions, qui évita à la commune de se retrouver avec une église au modernisme excessif ou à un pastiche fade de style ancien. Il a réussi à intégrer l'église dans le respect du site et à lui donner une âme en préférant une charpente en chêne plutôt qu'en béton, échappant ainsi aux griseries de la technique moderne des années 50.



Face à l'ancien bois du « Buisson-Paynel », l'église s'inscrit harmonieusement dans la vallée. De petite proportion, elle dispose d'un porche surmonté d'un « clocher-arcade » peu courant dans le pays d'Auge. La toiture fut confiée à Monsieur Dauphin de St. Pierre-sur-Dives. Elle est constituée de tuiles augeronnes et sa teinte est en accord avec les tons de la colline et ses pans coupés au chevet(1) de l'église s'inscrivent naturellement dans le paysage.

L'escalier en grès, vestige de l'ancienne église, conduit au porche soutenu par quatre piles supportant une dalle de béton, matériau moderne utilisé ici avec franchise, formant l'ossature et les chaînages(2) de l'édifice. L'entrepreneur de maçonnerie, M. Zanchetta de Douvres-la-Délivrande réserva la pierre de taille au socle de la construction et à l'encadrement des baies rectangulaires de la nef et du chevet.

On entre dans l'église par des portes en panneaux de chêne. On remarque aussitôt la charpente, œuvre de M. Lhomme, charpentier à St. Pierre-sur-Dives, qui s'inscrit au-dessus de l'autel en une croupe arrondie dont tous les éléments convergent sur la clé de voûte ogivale qui donne à l'ensemble un élancement obtenu par la disposition des poteaux de fermes(3) qui s'assemblent dans les poinçons(4).



La modestie de la construction donne à l'église une conception architecturale parfaite, de dimension humaine et chaleureuse à l'échelle de la commune. Les murs aux enduits clairs ont permis aux reliques de l'ancienne église de retrouver une place de choix. Une partie du retable(5) du XVIIème détruit a été restaurée et est exposée depuis peu.

La statue de la Vierge est présente au-dessus du tabernacle comme l'est dans la nef le Christ de Jubé cloué sur sa croix.

La simplicité de l'église est accentuée par la modestie du mobilier, sans décor ou mouluration, mise en valeur par la chaleur du bois utilisé par M. Bernard, menuisier à Livarot pour la table de communion et les bancs. Pour finir, on remarquera les bas-reliefs colorés sous les appuis de pierre de taille d'un réalisme digne du XVème siècle dans cette représentation du chemin de croix.

Comme la précédente, l'église est dédiée à saint Martin.

Philippe Cyprien

Remerciements
Société Historique du Canton de Livarot.

Bibliographie
Le Pays d'Auge - articles de J. Hurot et de H. Pelletier - 1955
Statistiques Monumentales du Calvados - A. de Caumont
Patrimoine des Communes - Editions Flohic
Petit Robert - édition 1977

- (1) Chevet : partie de l'église qui se trouve à la tête de la nef, derrière le chœur.
- (2) Chaînage : armature destinée à empêcher l'écartement de construction en maçonnerie.
- (3) Ferme : assemblage de pièces destinées à porter le faitage, les pannes et les chevrons.
- (4) Poinçon : pièce verticale reliant l'entrait au faitage.
- (5) Retable : partie postérieure et décorée d'un autel qui surmonte verticalement la table.

Etude sur un registre de 1912 de l'entreprise J.Giraud de Livarot

Grâce à Monsieur Thierry Giraud, nous avons pu consulter un registre de devis et comptes de son arrière-grand-père J.Giraud, artisan maçon, daté de novembre 1912 à 1924. Cela nous a permis de faire une étude pendant cette période des différents travaux effectués et en tirer les quelques conclusions qui vont suivre

Cette étude permettra de relever dans tous ces devis et comptes beaucoup de renseignements de l'époque d'avant , pendant et après la guerre 1914/1918. On notera aussi les prix de cette période qui n'ont rien de comparable avec ceux de maintenant, tout est relatif. A noter aussi que tous ces devis et comptes sont transcrits manuellement avec une application que l'on apprenait à cette période là, ce qui en faisait un travail très précis (voir modèles ci-après). On peut voir que tout est détaillé avec une précision telle qu'on est surpris à la lecture de ces documents.

Il n'est malheureusement pas possible de relater tout, cela ferait une répétition de nombreux travaux qui se retrouvent bien souvent dans les comptes. C'est pourquoi nous avons joint des photocopies de la construction d'un pressoir à Livarot qui donne un idée du travail très appliqué de l'époque.

Dans ce livre on voit beaucoup d'aménagement de logements ou maisons et aussi de monuments funéraires. Dans la suite de ce récit nous avons signalé les nombreux travaux de construction ou d'aménagement de distillerie ou bouillerie, ce qui fait penser qu'avant 1914 pratiquement toutes les fermes distillaient, chose qui a complètement disparu maintenant.

Avant de continuer, nous tenons à remercier Monsieur et Madame Thierry Giraud de nous avoir prêté ce registre.

Quelques exemples

1912 - décembre - construction de chaudière à distiller au château de Neuville

1912 - novembre - construction d'une chaudière à distiller (ferme de la Cabine à Livarot) 77 francs

1913 - La Brévière - construction d'une bouillerie

1913 - mai - construction chaudière à distiller au Mesnil-Bacley - 71,80 francs

1914 - janvier - réparation de chaudière à distiller à Lessard-et-le-Chêne

1914 - mai - aménagement d'une bouillerie au moulin Clérisse à Saint-Michel-de-Livet

1914 - construction d'une bouillerie et montage de chaudière à Sainte-Marguerite-de-Viette - 2087 francs

1919 - installation et montage alambic " Deroy" aux Cidreries du Calvados - 527 francs

1920 - construction d'une bouillerie à Mesnil-Durand - 5038 francs

1920 - à Livarot ferme de la Lisière construction d'une bouillerie - 470 francs

1913 - construction de 2 caves à fromage à Saint-Michel-de-Livet - 2148 francs

1914 - août - construction de bâtiment à usage de beurrerie, laiterie, machine à vapeur aux Ets G.Bisson à Livarot - 15 000 francs

1914 - construction d'une fromagerie à Lessard-et-le-Chêne - 2500 francs

1921 - aménagement d'une fromagerie à Livarot - 6053 francs

1920 - mars - captation de la source Boutron - 548 francs

1920 - à savoir que le moulin de Sainte-Foy-de-Montgommery fonctionnait encore à cette date et appartenait à Monsieur G. Bisson

1920 - 17avril - au Mesnil-Bacley - pose d'une plaque commémorative dans l'église pour 29 francs

1920 - octobre - construction d'un massif en béton pour pose de monument aux morts - 695 francs

Quelques prix en 1912

1 brouette de sable de mer		0,25
1 kg de ciment		0,10
ravine pour jardin le m3		11,00
sac de chaux		2,00
sac de plâtre		2,00
blanc "Fillion" 1 paquet		3,00
ardoise le m2		3,50
couverture zinc le m2		8,00
carreaux rouges 0,16x0,16		0,08
tuiles d'Argences le m2		2,50
heure de travail	: ouvrier	0,65
	: manoeuvre	0,50

Michel Deleu

1911

Mai

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX DE BATIMENT

J. GIRAUD, à LIVAROT (Calvados)

Mémoire de Travaux
Constructions d'un Pressoir

Propriété de M.^{our}

à Livarot

Entreprise Générale de Travaux de Bâtiment

J. GIRAUD, à LIVAROT (Calvados)

Mémoire de Travaux

Propriété de Monsieur

à Livarot

Construction d'un Pressoir

DESIGNATION DES TRAVAUX	Nature de l'unité	Nombre des parties	DIMENSIONS			QUANTITÉS		PRIX de l'unité	PRODUITS	
			Longueurs	Largueurs	Épaisseurs	Pa-follets	Défectives		Partiels	Définitifs
Bêtons des fondations au moulin										
de source hydraulique le caillou fourni par le propriétaire										
5		1	16.46	0.55	0.70	5.95				
5		1	13.12	0.55	0.70	5.06				
5		1	8.60	0.55	0.70	3.51				
5		1	8.30	0.55	0.70	3.19				
Ensemble du béton						17.51	16.00		280.16	
Maçonnerie										
Mur façade Ouest. maçonnerie de silex fournis par le propriétaire										
5		1	17.46	0.34	0.42	3.12	15.00	57.30		
Maçonnerie de moellons de Mayenne dans les vides finies										
5		2	0.70	1.00	0.35	0.26				
Voids ensemble moellons et briques						0.52	82			
Vidant le brique empoussi										
5		1	16.46	0.18	0.35	0.97				
5		2	11.82	0.50	0.35	5.43				
5		1	16.46	0.18	0.35	0.97				
5		8	0.70	0.25	0.35	0.53				
5		1	16.46	0.35	0.35	2.10				
Briques de la brique						10.06	22.25	225.00		
Reste de moellons						15.70	25.00	392.00		
Ensemble pour le mur Ouest									873.34	
et Nettoyage										1154.10

DESIGNATION DES TRAVAUX	Nature de l'unité	Nombre des parties	DIMENSIONS			QUANTITES		PRIX de l'unité	PRODUITS	
			Longueurs	Lar-geurs	Epaisseurs	Partielles	Définitives		Partiels	Définitifs
<i>Répart</i>										
Mur façade Est.	soie	1	13.18	0.83	0.40	4.37				1151.10
5°	élévations	1	13.18	4.00	0.37	19.60				
	Ensemble						23.97			
à déduire les vides	fontes	1	3.50	4.70	0.37	2.43				
5°	5°	1	1.00	4.70	0.37	1.39				
5°	5°	1	0.30	2.00	0.37	0.68				
5°	5°	1	0.30	1.30	0.37	0.34				
5°	fontes	1	1.00	0.70	0.37	0.61				
	Ensemble des vides						4.94			
	Reste crabe									18.96
<i>à déduire la brique engagée</i>										
	sur soie pitons d'angle	2	0.55	0.55	0.40	0.42				
5°	5° de fontes	2	0.55	0.50	0.40	0.45				
5°	Cordon	1	3.58	0.18	0.40	0.71				
	à élévation pitons d'angle	2	3.70	0.40	0.38	1.12				
5°	5° de fontes	2	1.10	0.28	0.38	1.24				
5°	5°	1	1.44	0.25	0.38	0.88				
5°	fontes	2	4.27	0.25	0.38	0.66				
5°	appareils	1	0.71	0.25	0.38	0.03				
5°	5°	1	0.30	0.11	0.40	0.03				
	Corneille	1	12.18	0.35	0.45	1.37	62.16	42.00	2687.72	
	Reste maçonnerie de maillure							12.80	25.00	310.50
	Plus value pour pavement sur									
	ext. mure en soie, et assise en élévation						80.34	6.00	100.58	
	Ensemble du mur Est									6795.40
<i>Mur pignon Nord.</i>										
	Maçonnerie de vannes briques	1	3.60	3.10	0.35	3.33	20.00	188.20		
5°	briques mures	1	3.60	2.00	0.35	5.02				
5°	5°	1	3.60	3.60	0.35	5.72				
	Ensemble de la brique mure						11.74	46.00	103.58	
	Ensemble du pignon Nord									6795.40
<i>Mur pignon Sud. en vannes briques</i>										
	Maçonnerie de vannes briques	1	3.30	2.72	0.35	3.07	20.00	141.50		
5°	briques mures	1	1.00	2.72	0.35	0.96				
5°	5°	1	3.30	6.33	0.35	6.76				
5°	5°	1	3.30	3.80	0.35	5.51	13.23	42.00	552.66	

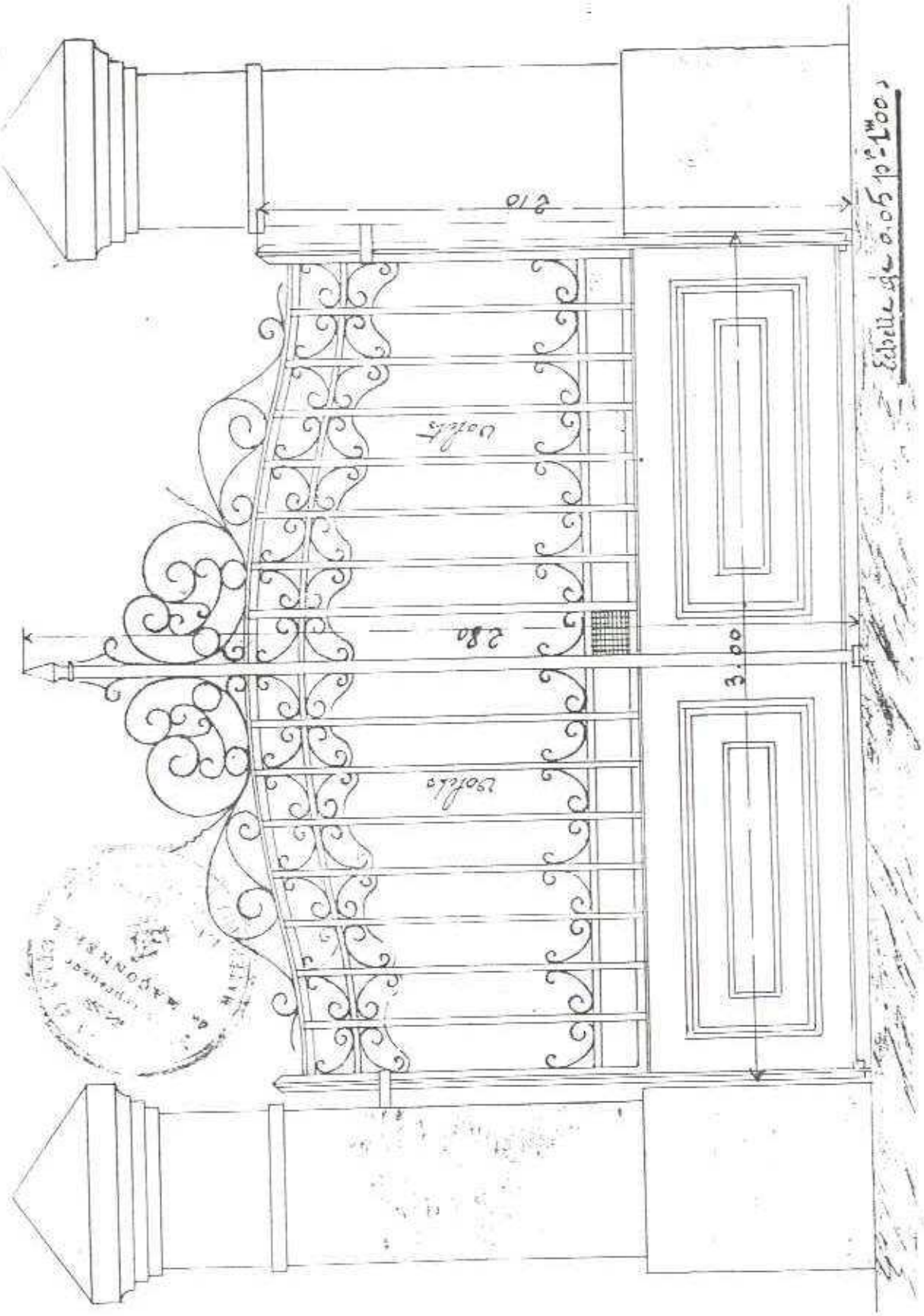
DÉSIGNATION DES TRAVAUX	Nature de l'unité	Nombre des parties	DIMENSIONS			QUANTITÉS		PRIX de l'unité	PRODUITS	
			Longueurs	Largueurs	Epaisseurs	Partielles	Définitives		Partiels	Définitifs
Rapport										
Maçonnerie de briques en sauges intérieurement sous les saucisses	M ²	3	3.00	0.11	0.15		1.03	42.00		123.60
Repausement extérieur du mur Ouest, le sole et abains en briques au ciment, le reste au mortier	M ²	1	15.46	5.35			53.38	1.00	85.32	
Repausement intérieur au joint au mortier refait à la truelle comme ordinairement	S ²									
Mur Ouest	S ²	1	12.72	4.50			56.24			
— 5 ^e Est	S ²	1	13.48	4.50			58.16			
— pignon Nord	S ²	1	8.50	4.50			38.20			
— 5 ^e Nord	S ²	1	8.10	4.50			37.45			
— jointe Nord	S ²	1	8.50	3.80			16.34			
— 5 ^e Sud	S ²	1	8.30	3.80			15.28			
Ensemble des joints	"	"					230.56	0.50	115.28	198.84
Total de la Maçonnerie de ce bâtiment	"	"								3452.10
Divers.										
Tablier en Maçonnerie										
Encreusement	M ²	1	2.30	3.30	0.20		9.52	2.00	19.04	
Maçonnerie de maillans au mortier de chaux hydraulique	S ²	1	2.50	3.30	0.10		8.82	22.00	84.00	
Même maçonnerie mais au ciment	S ²	1	2.30	3.30	0.20		8.62	32.00	85.44	
Béton de ciment et sable	S ²	1	2.30	3.30	0.10		1.14	30.00	34.20	
Revue d'encadrement en briques posés sur champ au ciment	M ²	1	11.62				11.62	2.50	29.10	
Châpe en ciment de nos 4 ^{es}	M ²	1	2.15	2.15			6.00			
— 5 ^e — 5 ^e	S ²	1	2.15	0.40			0.98	6.98	3.00	20.94
Mise en place de la vis	M ²	1					4.00	0.50	2.00	
Ensemble du tablier	"	"								224.90
Bellane. Encrasement pour le remplissage de ce dernier, maçonnerie en sans jointe des murs au ciment, enduit intérieurement, compris marches en briques	Continuance						1400 litres	0.05		80.50
Et Reporter :										3811.00

DESIGNATION DES TRAVAUX	Nature de l'unité	Nombre des parties	DIMENSIONS			QUANTITES		PRIX de l'unité	PRODUITS	
			Longueurs	Largueurs	Epaisseurs	Partielles	Definitives		Partiels	Definitifs
<i>Report</i>										
<i>Chandeliers et leur</i>										3811 ⁰⁰
<i>Environnement à l'emplancement</i>	M ²	1	4.10 x 2.20 x 0.10			7.32	2 ⁰⁰	15 ⁰⁰		
<i>Maçonnerie sans fûtes</i>	S ³	1	2.10 x 2.20 x 2.20	3.14 x 2.20 x 0.40		3.52	32 ⁰⁰	27 ⁵⁰		
<i>Transport et pose des fûtes</i>	Unité	50					60	0.25	36 ⁰⁰	
<i>Ciment</i>	Unité	100					100	0.10	10 ⁰⁰	
<i>Sable</i>	Unité	3					3	0.25	3 ⁰⁰	
<i>Plâtres de fond du chandelier</i>	M ²	1	6.20 x 2.20 x 0.10			1.35	20 ⁰⁰	22 ⁵⁰		
<i>Enduit de ciment des fûtes</i>	M ²	1	0.50 x 2.20			1.10				
<i>Enduit ciment des fûtes</i>	S ³	1	2.30 x 2.20 x 0.10			1.30				
<i>Enduit ciment des fûtes</i>							13 ¹⁵	3 ⁰⁰	39 ⁵⁰	
<i>Construction pour le chandelier et leur</i>										285 ⁰⁰
<i>Construction de corniches en briques</i>										
<i>Revenant en briques pour servir au</i>										
<i>gros et finis, mur de 20</i>										
<i>en briques et ciment compris ciment</i>	Unité	5					5	2 ⁰⁰		10 ⁰⁰
<i>Pour deux états sur le socle</i>	S ³	1					1	2 ⁰⁰		2 ⁰⁰
<i>Fuse et fourniture de mortier simple</i>	S ³	1								
<i>Fuse et fourniture de mortier simple</i>	S ³	1					1.00	1.75	12 ⁰⁰	21 ⁰⁰
<i>Fourniture et compris pose et</i>										
<i>scellement au ciment de joints de sci</i>	S ³	1						1.00		1 ⁰⁰
<i>Scellement de six autres</i>										
<i>joints compris la fourniture de ciment</i>	S ³	6					6	0.30		1 ⁸⁰
<i>Caenduite en briques de gros et</i>										
<i>embasement de sci, pour dans la</i>										
<i>solivage, et scelle dans les murs</i>	Unité	9					9	0.50	4 ⁵⁰	
<i>Ciment</i>	Unité	100					100	0.10	10 ⁰⁰	
<i>Mortier</i>	Unité	2					2	1.00	2 ⁰⁰	
<i>Brique</i>	Unité	3.4					3.4	0.50	2 ⁵⁰	
<i>Construction de deux regards à l'extérieur</i>	Unité	01								
<i>de cette construction</i>	Unité	1					13	0.55	7 ¹⁵	
<i>Ciment</i>	Unité	20					20	0.10	2 ⁰⁰	
<i>à l'usage de sable</i>	Unité	3								3 ⁰⁰
<i>Briques</i>	S ³	80					80	1.00	3 ⁰⁰	

DESIGNATION DES TRAVAUX	Nature de l'unité	Nombre des parties	DIMENSIONS			QUANTITÉS		PRIX de l'unité	PRODUITS	
			Longueurs	Largueurs	Epaisseurs	Partielles	Définitives		Pariels	Définitifs
Report										4136 ³ /47
Travaux sous la surverse de tombant - Bardage en briques sur châssis posés au ciment	m ²	1	2.10				2.10	2.50	52 ⁵ /05	
Travaux en sous-carreaux et en selon avec rebords au ciment	m ²	1	2.20	2.00			4.40	2.00	88 ³ /20	
Ensemble de ce bardage										141 ³ /25
Recouvrement d'un toit dans la ballon au gravil, sous-mont et pose de et descente avec la falaise	m ²	10					10	2.50	25 ⁰ /00	5 ⁰ /00
Chape de la maçonnerie en gravil dans la sous, et du chapeau de la vis	m ²	5					5	2.00	10 ⁰ /00	1 ⁰ /00
Recouvrement divers en plâtre dans les logements des Locataires	m ²	5					5	2.50	12 ⁵ /00	2 ⁵ /00
Plâtre	ml	40					40	2.50	100 ⁰ /00	1 ⁰ /00
Brique	ml	40					40	2 ⁵ /00	100 ⁰ /00	1 ⁰ /00
Ciment	ml	15					15	2.50	37 ⁵ /00	1 ⁰ /00
Ensemble des bardages										4240 ³ /96
Mesures des travaux exécutés en 1920 au point détail se relevant										108 ³ /18
Fournit et rendu à pied d'œuvre matériaux de Ferreries	m ²	1						100 ⁰ /00		100 ⁰ /00
S. Mühlbacher	m ²	1								
Total général:										4359 ³ /14
Reste à l'Etat								1200 ⁰ /00		
								1800 ⁰ /00	1150	
										3179 ³ /00

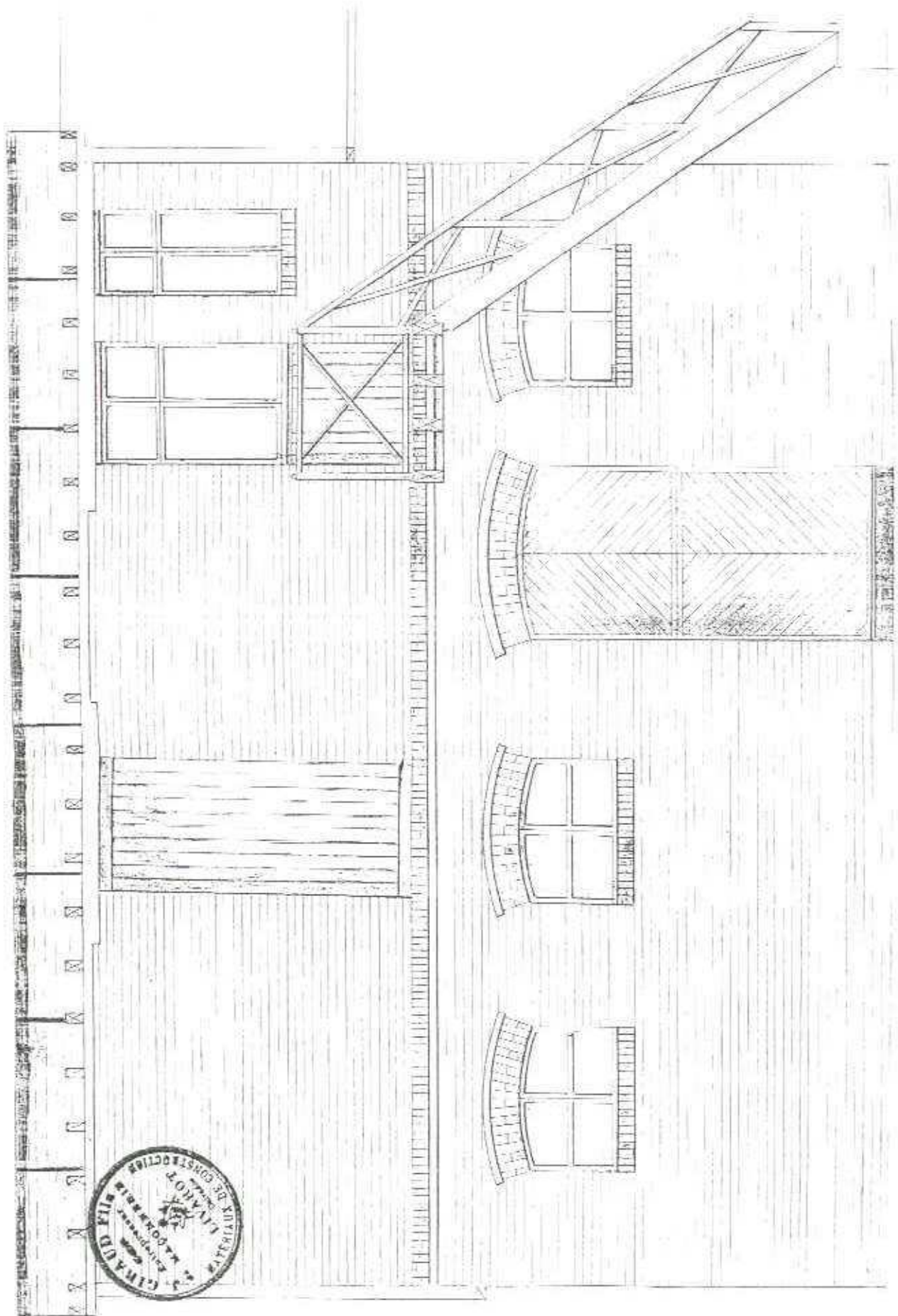
Pour
Vendredi 10 Mai 1920

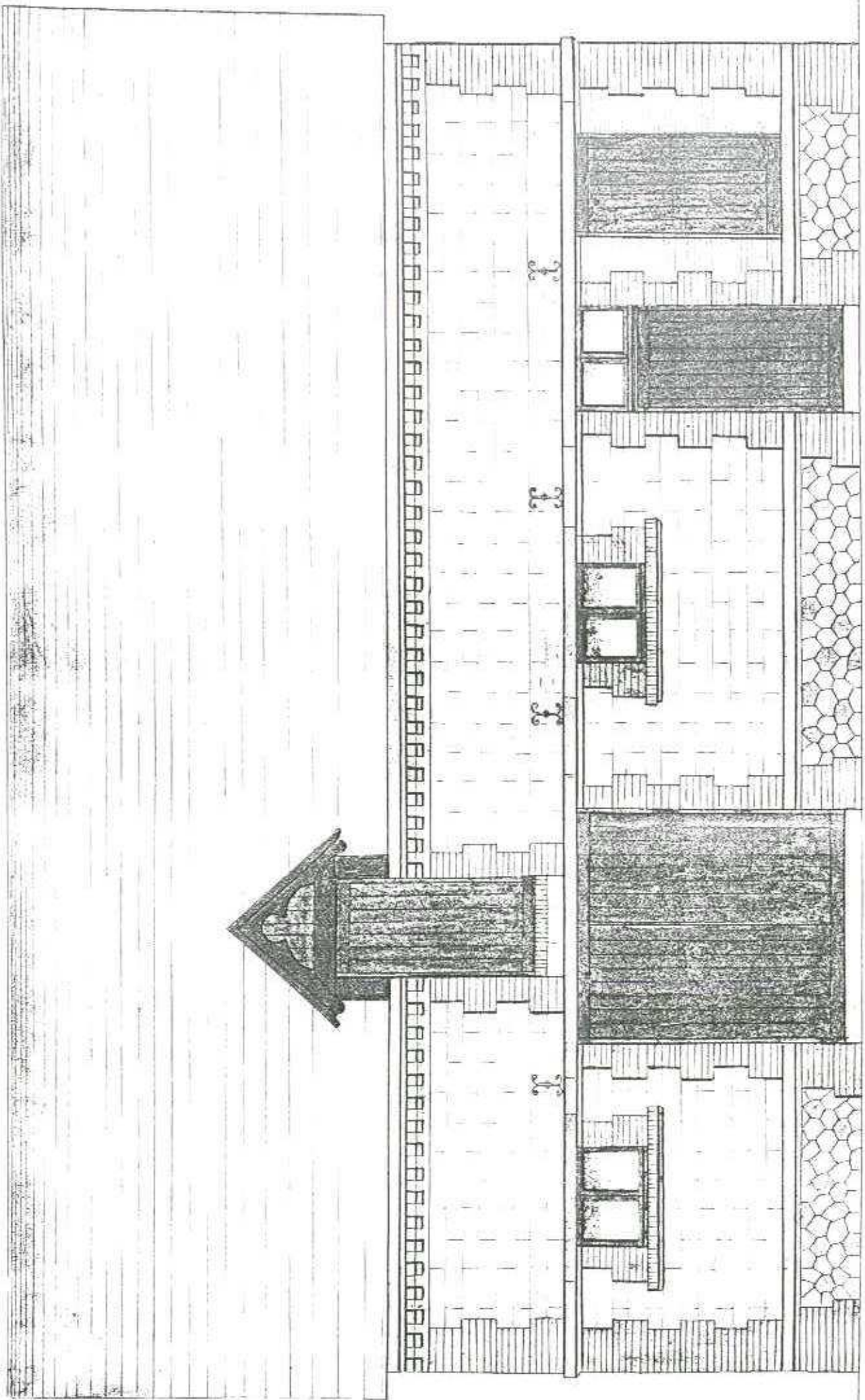
E. Mühlbacher



E. Bell 1885 10-100

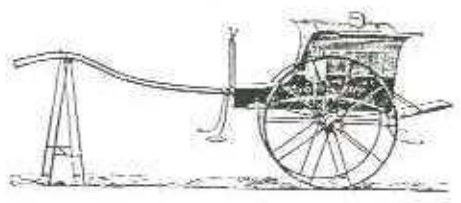
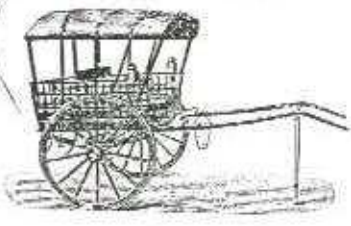
MAISONNÉE
1885





FABRIQUE DE VOITURES EN TOUS GENRES

VOITURES DE LUXE & DE COMMERCE
Achat — Echange — Réparations



EMILE LE BOSSÉ



RUE COURBET LIVAROT (CALVADOS)

DIPLOME D'HONNEUR & RAPPEL DE MÉDAILLES ORBEC. 1891

Monsieur *Grainth* à *Livarot*
Livarot, le

Doit

<p>Compt. 1891</p>	<p>Voiture Le fini d'année Châssis les roues de la fabrication Carrosserie les bois dans les magasins Courrois et flancs à cordons aux magasins Fournis les boulons graissés les patins Une seule patine fontex Reste les porte-patins</p> <p>Les locations de jantes 4 fr. 50</p>	<p># 6 10 2 fr 4 4 5 1 fr</p> <p>Total</p>	<p>31 38 46 62 92 16.00</p>
--------------------	--	--	--

RÈGLEMENT DE FIN D'ANNÉE

Monsieur *Grainth* nous a payés 114.00 et
 Resté 16.00

Les matériaux de construction utilisés pendant le Moyen-Age

Pendant longtemps on a dit qu'on construisait avec les matériaux qu'on trouvait sur place. Mais à certains moments on n'utilise pas forcément les matériaux que l'on a. La seigneurie impose des règles, des interdits.

Soit le paysan construit sa maison sur le terrain dont il a la jouissance. Le paysan peut être « proprio éminent » il est alleutier (alleu) ou simple tenancier. Dans la parcelle le paysan fait le plan général de la bâtisse en plantant des piquets dans le sol puis il creuse. Les matériaux extraits serviront à construire les murs de la maison. Là où le paysan ne peut extraire les matériaux, il va les chercher ailleurs. Pierre de taille, c'est à dire des blocs que l'on trouve dans des constructions telles que Saint Etienne de Caen.

Lorsque l'on a faire des extractions de ce type, on a des carrières. Ces carrières sont la propriété éminente des seigneurs. Cela leur rapporte des ressources. On n'a pas le droit d'extraire où l'on veut. C'est le cas aussi de l'argile que l'on n'a pas le droit d'extraire sans l'autorisation du seigneur. Les potiers ont le droit de tirer de la terre mais ils payent une taxe, le droit de roue.

Ces contraintes sont identiques pour le bois. L'activité de coupe se déroule dans le cadre des droits d'usage. Le bois d'œuvre (les poutres) sont en général exclus des droits d'usage. Sont exclus aussi les métiers tels que potiers... Ils doivent demander le droit. Droits restrictifs. Au XIIème et XIIIème siècles le défrichement est intense, la pression sur la forêt très importante. Le bois, un matériau qui devient cher. Les seigneurs se préoccupent de l'avenir de leurs forêts, d'où une meilleure gestion de celles-ci. Dans certaines régions on ne se procure pas facilement du bois d'où l'importance de récupérer des matériaux, ce qui accélère la ruine du village.

On construit de plus en plus en pierre dans certaines régions mais dans d'autres on construit en terre et en bois. La terre n'est pas un matériau pauvre. On privilégie la terre dans le bassin méditerranéen. Parfois on abandonne la pierre au profit du bois.

Qui construit la maison ?

Le paysan seul ou avec un artisan ou un voisin qui a une petite spécialité. Les écrits mentionnent, en général jusqu'au XIIIème siècle, le maréchal ferrant. On mentionne très rarement le charpentier ou les maçons. Il doit y en avoir un dans presque chaque village. C'est probablement à certains moments les personnages les plus importants du village.

Pendant le haut Moyen-Age on a réintroduit la pierre. Ce n'est pas avant la fin du XIIème que la pierre est le matériau majeur. Même en Provence on pouvait avoir recours au bois ou quelque fois à la terre. Il ne faut pas différencier les régions.

Matériaux utilisés

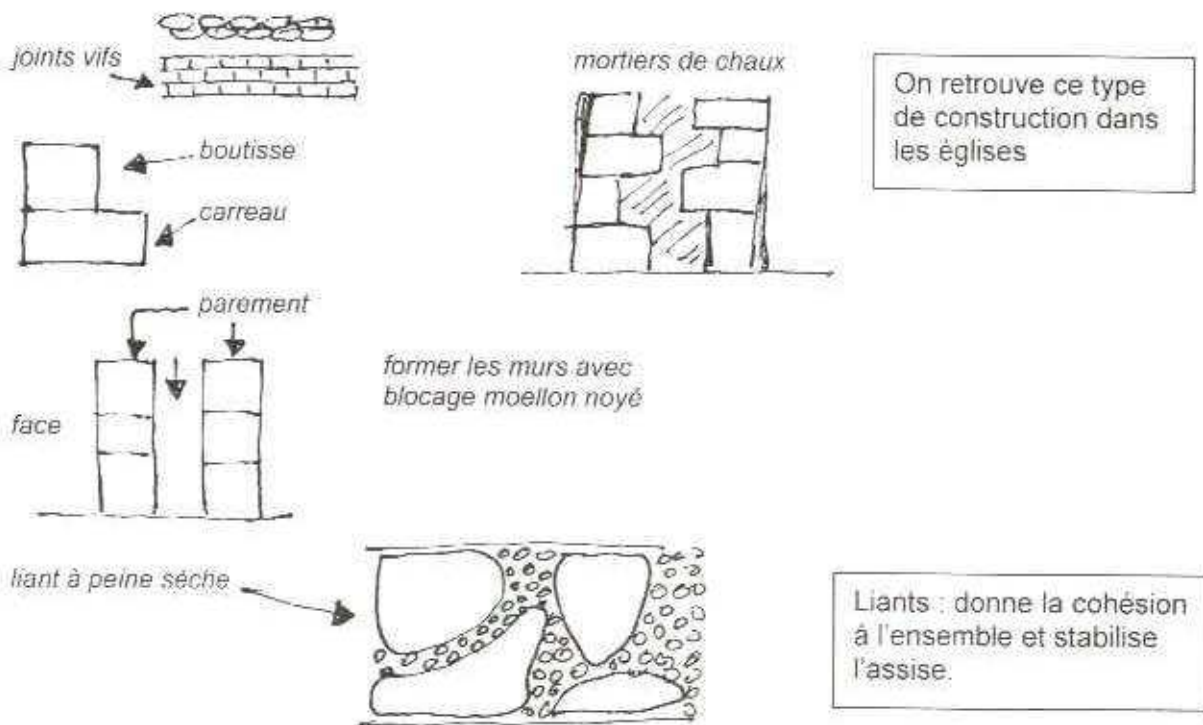
Les matériaux en dur :

- La brique en terre cuite, c'est à dire de la céramique (poterie commune, sigillée, grès, faïence) Il faut de très grands fours. A Lampernisse en Flandres on utilise systématiquement de la brique. Dans le midi toulousain on utilise beaucoup la brique pour la reconstruction de bastide (habitat défendu par un

rempart dans lequel on trouve des portes, une grande place avec l'église, une halle).

- Le plâtre (chaux). On ne trouve ce matériau que dans les régions calcaires.
- La pierre. D'abord on utilise celle qu'on a sous ses pieds, puis on va la chercher ailleurs.

On aura donc un appareil (manière d'agencer les murs) composé de moellons avec des assises. On suppose cet appareil à un appareil régulier composé de blocs de pierre.



Les matériaux en bois :

Il ne faut pas différencier Nord et Sud (Nord en bois et Sud en pierre). On peut étudier la charpente des bâtiments. le bois est un matériau qui se conserve le moins bien. Il se conserve dans des contextes humides (on retrouve ses sites entiers). Par rapport au nombre de maisons construites au Moyen Age, la proportion de maisons construites en bois n'est pas très importante. On sollicite beaucoup les données ethno-archéologiques.

Troncs d'arbres, les grosses branches. On n'utilise pas obligatoirement des bois très lourds.

Les murs palissades sont constitués de poteaux, de troncs juxtaposés (1/2 tronc d'arbres). Quelques fois on retaille ces troncs à l'extérieur. Un des premiers progrès va être l'utilisation des planches bouvetées. On taille une rainure d'un côté pour y faire pénétrer une languette (technique de découpe de bois élaborée) structure constituée de planches bouvetées.

On a des systèmes de poteaux d'angle. On améliore avec un système de poutres fixées dans une poutre horizontale, la sablière basse.

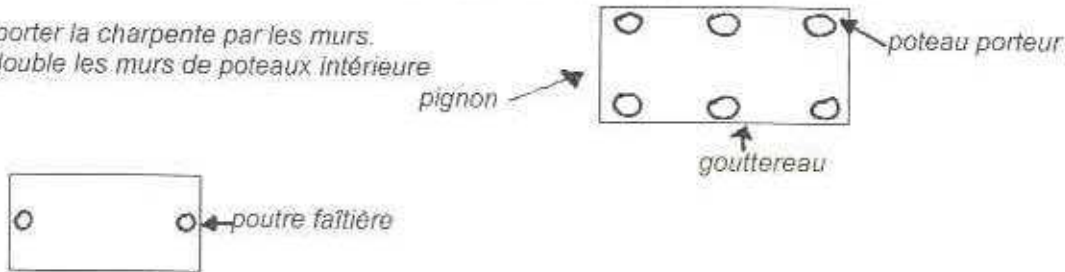
A Husterknupp (Allemagne) site fouillé dans les années 50, c'est le centre d'un domaine rural. On a des enceintes qui vont être associées. On a une continuité de la fonction seigneuriale sur un site.

On a creusé des fondations dans lesquelles on a implanté des poteaux. On a fait des fondations un peu moins profondes. On a des sablières basses discontinuées, entrecoupées de poteaux. Sur les sablières on a fixé des planches verticalement. C'est le type de construction que l'on va connaître plus tard.

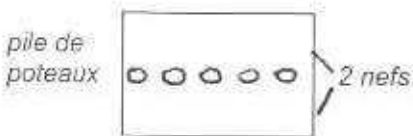
A Buderwich, on trouve des sablières continues, ce système permet de construire qu'avec des troncs de petites dimensions. Ce type de construction est réservée à des annexes. Pour la période IX et Xème siècle c'est la généralisation des planches taillées, on a des planches plus fines (dans un seul tronc on peut faire plusieurs planches). C'est la multiplication de sablières basses continues. Après le XIIIème siècle les bâtiments construits en bois sont des constructions secondaires ou au contraire dans le cadre urbain ce sont des édifices religieux importants (Scandinavie, Allemagne, Angleterre).

Le bois est aussi un élément essentiel de la charpente, on aménage dans le bâtiment de files de poteaux qui portent la poutre faîtière, soit en faisant porter la charpente par les murs. On double les murs de poteaux intérieurs.

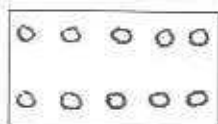
*fait porter la charpente par les murs.
on double les murs de poteaux intérieure*



avec ce système : portée limitée. Si on veut agrandir la structure on va ajouter des poutres.



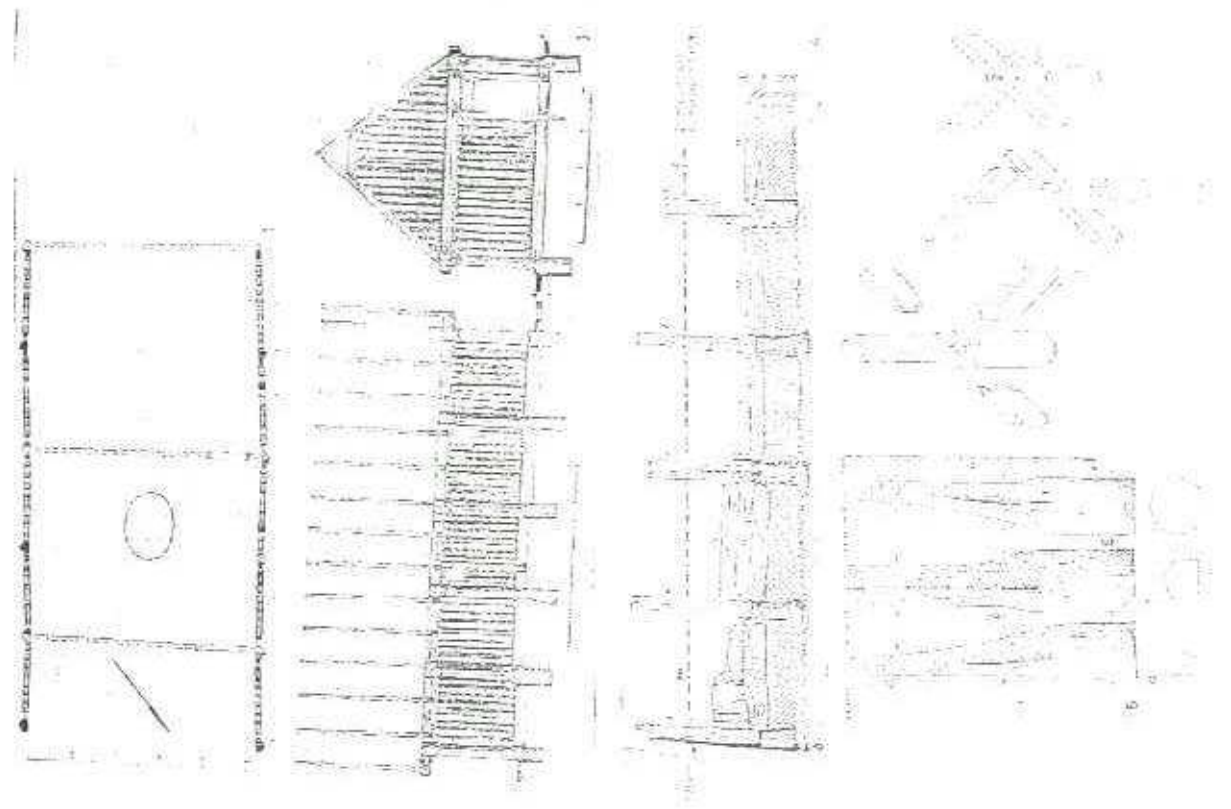
Pour agrandir l'espace intérieur on met deux files de poteaux, on a trois nefs.



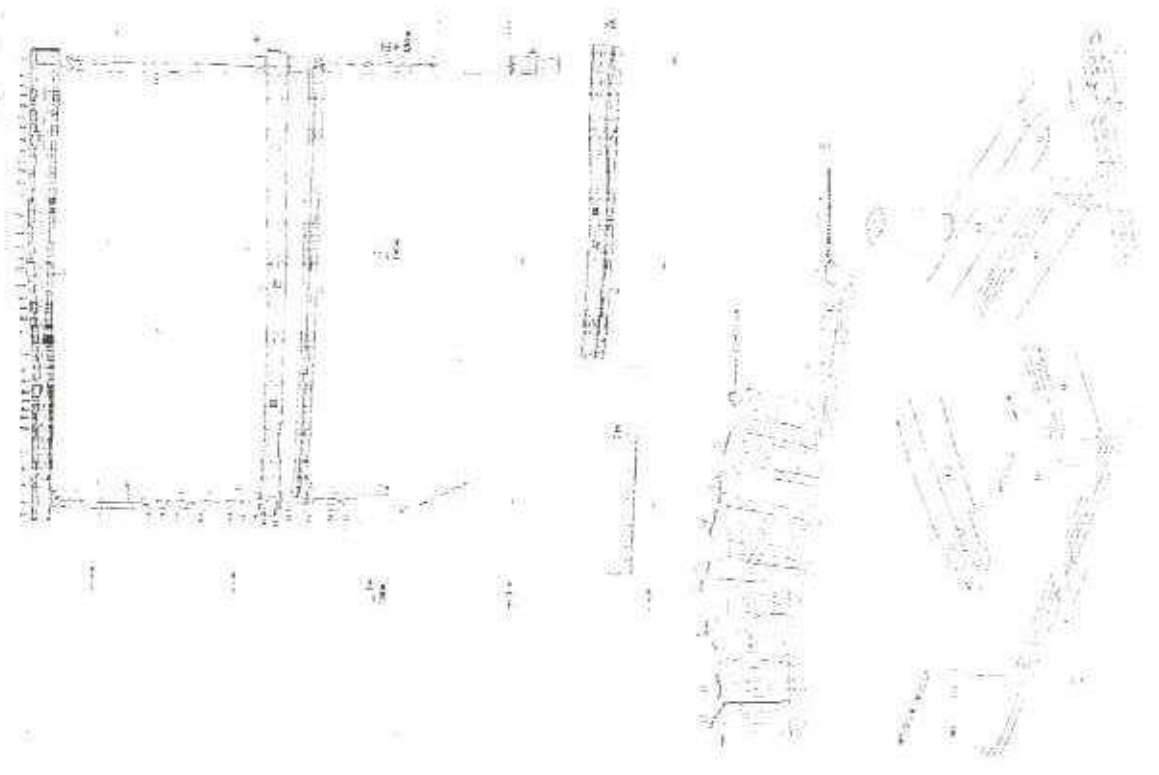
Au fur et à mesure = nef centrale très large et d'autres beaucoup plus petites (cf feuille)

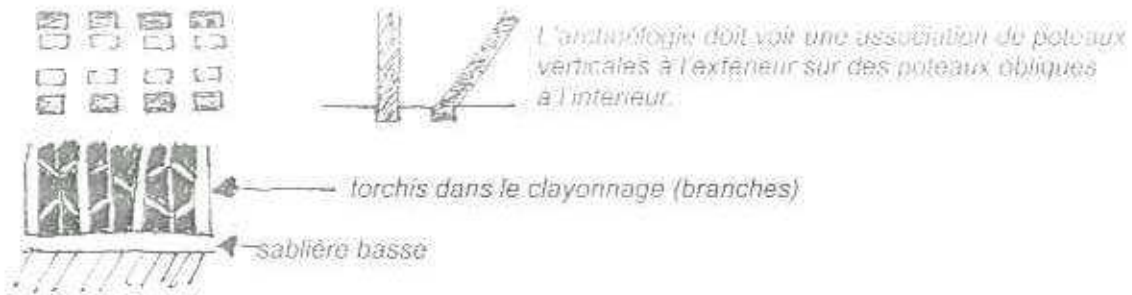
A Cruck, système de charpente attesté dans beaucoup de régions. On associe un poteau extérieur et un poteau oblique qui part de la base du bâtiment qui est fondé dans le sol.

Site de HUSTERNUPP IX^e



Site de BÜDERWICH X-XI^e





Techniques qui permettent de libérer de l'espace intérieur. La technique terre-bois se généralise en concurrence avec la pierre.

Fin du XV^{ème}, XVI^{ème} siècles les bois est un élément qui montre que l'on a de l'argent.

La terre :

- Le pisé : Terre armée de graviers ou de galets liés de paille ou de copeaux (voir de bouse de vache) que l'on coule dans un coffrage où elle est tassée. Le coffrage est fait de planches appelées banches assemblées par des serre-joints en bois. On construit en général sur un soubassement de pierres.
- La bauge : Terre grasse mélangée à la paille, arrosée, triturée voir fermentée qui est posée en lits épais. Si elle est banchée, la bauge s'appuie également sur un solin de pierre.
- L'adobe : Briques crues fabriquées dans des moules en bois et montées comme des briques. L'adobe est utilisée pour les maisons à pans de bois ou seul.
- Le torchis : Terre et paille hachée formant un mélange pâteux plaqué sur un clayonnage de manière à fourrer une cloison.

*D'après le cours d'archéologie médiévale de la Faculté d'histoire à l'université de Caen.
Professeurs Madame Hanusse et Monsieur Lorené.*

Transcription Par Anne-Marie Petitjean

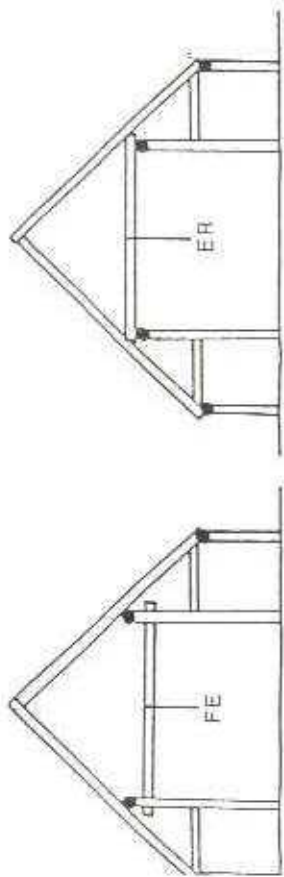


Fig. 3. Façons en FE (FE) et en ER (ER) dans les constructions sur poteaux à trois nefs.

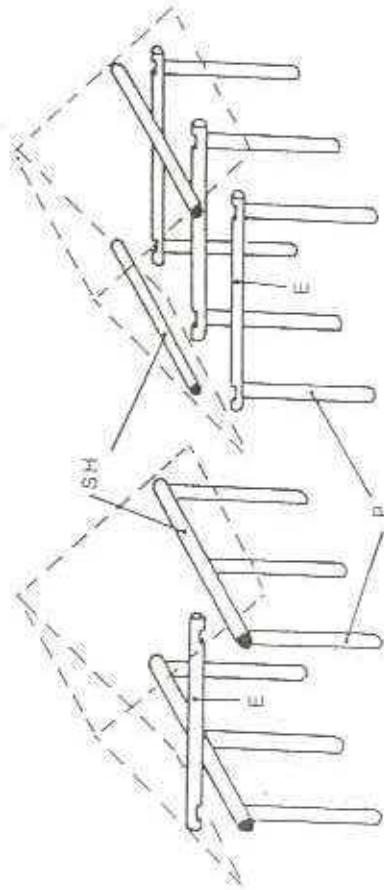
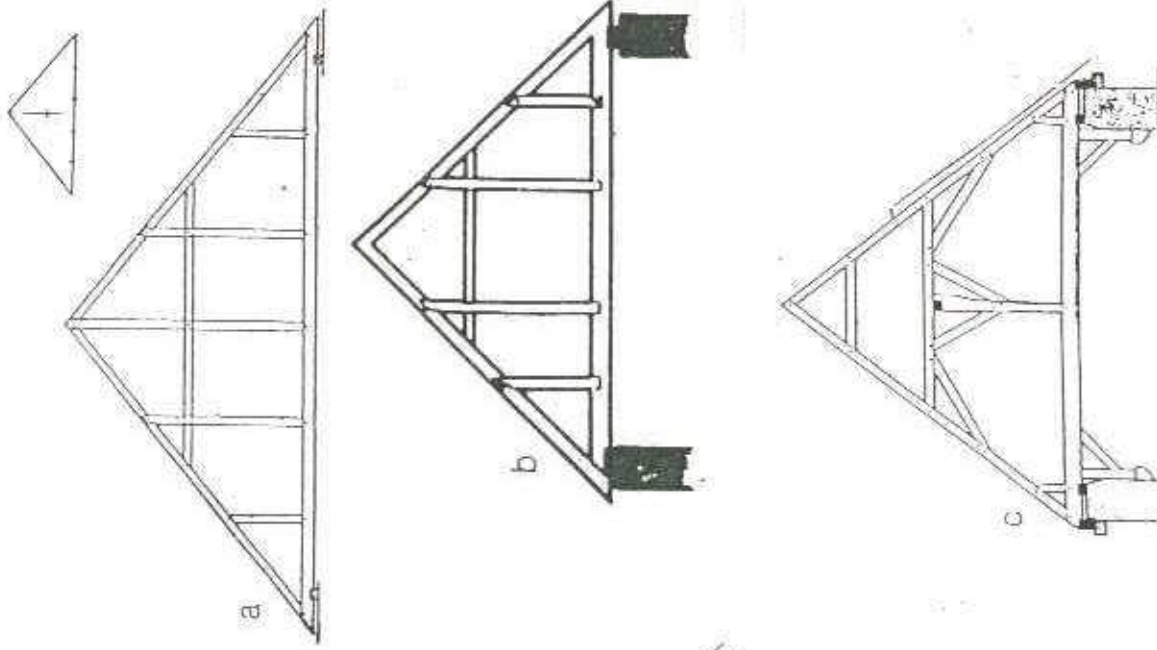


Fig. 4. Constructions sur poteaux de bois. Séparation respective des arçons (A) et des solives (S). D'après J. Chapelet et R. Frossier, *Art et Architecture*.

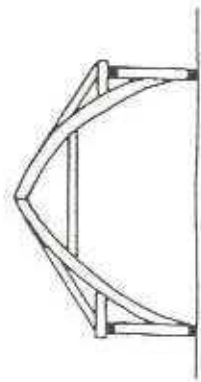


Fig. 5. Principe du tréteau.

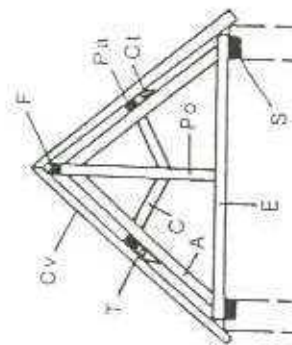


Fig. 6. Remise à plat et élévation. E = entrait, Pa = poutre (ou arçons) en aléage, Cl = corniche, S = solive d'appui, C = chariot, T = chaîne, Pa = panne, T = tasseau, Cl = courtoiselle.

Bacchanale VII sur Livarrot

« Les Vaux de Vire d'Olivier Basselin 1615 »

Je m'en vay à Livarrot (46)

Compagnon, tout d'une tire (47)

S'il n'ya à boire à ce pot,

Je m'en vay à Livarrot,

Je vous prie que l'on en tire :

Je m'en vay à Livarrot

A ma bource a un gigot (48)

Et un bon gallon de cidre !

Je m'en vay à Livarrot.

A ma bource a un bon gigot.

Je m'en vay à Livarrot,

Compagnon, tout d'une tire.

Je m'en vay à Livarrot.

Notes

(46) Bourg du département du Calvados. Il est renommé par ses fromages et ses beurres, ainsi que par ses bons cidres et ses eaux-de-vie.

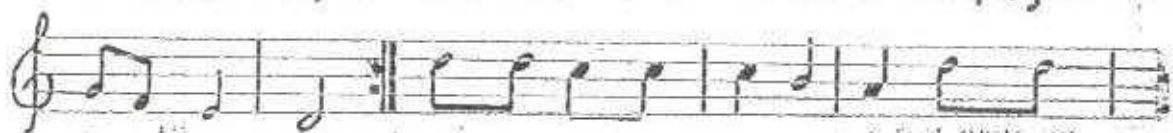
(47) D'une traite

(48) Ce vers n'est pas intelligible. Il faut pourtant croire que ce vers signifie à peu près « J'ai dans ma bource de quoi payer un gigot, etc... »

JE M'EN VAY A LIVARRO (1615)



Je m'en vay à Livarro o o o o o Compagnon tout



d'une ti. re Si n'y'a à boire à ce pot Je m'en



vay à Li. var. ro Si n'y'a à boire à ce pot o o o o o



Je vous prie que l'on en ti. re



Je m'en vay à Livarro o o o o o Compa. gnon tout



d'u. ne ti. re A ma bourse y'a un gi. got Je m'en



vay à Li. varrot A ma bourse y'a un gi. got o o o o o



Et un beau gal. lon de si. dre

QUAND LE « LE COLONEL » FAIT SON LIVAROT (Musée du Fromage de Livarot)

Suite à la fermeture définitive du Musée du Fromage de Livarot, il est bon d'en retracer l'historique et pour quoi il fut créé.

A l'aube du XXIème siècle et de la modernisation de toutes les fabrications, que ce soit dans tous les domaines, nous avons depuis quelques décennies assisté à la disparition des divers matériels qui étaient utilisés autrefois dans les anciennes méthodes, c'est-à-dire, tout ce qui se faisait artisanalement.

La méthode artisanale, qui a principalement disparu, est celle de la fabrication du fromage de Livarot. Après la seconde guerre mondiale, chaque ferme fabriquait son fromage. Certaines fermes ne faisaient des Livarot blancs (fromages blancs) et les portaient au marché du chef-lieu de canton (Livarot) pour les vendre à des caveurs affineurs ; d'autres fermes affinaient leurs fromages et les vendaient soit à des affineurs, soit à des revendeurs qui eux-mêmes les revendaient à des magasins ou alors ces fromages étaient vendus à des particuliers.

Il a fallu se rendre à l'évidence que petit à petit devant l'avancée du modernisme, il ne devenait plus rentable de fabriquer ses fromages. Le mieux était de vendre directement son lait aux fromageries qui passaient le collecter dans chaque ferme deux fois par jour (ce qui se fait encore à ce jour mais moins souvent car le lait est conservé dans des tanks réfrigérés). Cela faisait ainsi moins de manipulations surtout pour les femmes qui étaient complètement impliquées pour la fabrication des fromages - c'est souvent une femme qui est à l'origine du démarrage ou de l'expansion d'une fromagerie - et surtout une rentrée financière régulière. En effet, l'attente du résultat de la fabrication du fromage pouvait avoir de nombreux aléas et pouvait rendre à néant du jour au lendemain toute une journée de fabrication de fromages à cause du temps ou un manque d'hygiène ou tout autre ennui.

De plus de la centaine de fabricants de fromages de Livarot après la seconde guerre mondiale, nous sommes arrivés vers les années 70/80 à ne plus avoir qu'une dizaine de fromagers pour terminer à environ 4/5 fabricants vers les années 90, principalement des fromageries dont la plus importante se trouve à Livarot.

Il faut se rappeler que pour fabriquer des fromages de Livarot, on ne peut utiliser que du lait récolté dans un rayon de 25 à 30 km autour de la ville de Livarot pour pouvoir obtenir l'A.O.C (appellation d'origine contrôlée) qui lui a été accordée le 14 décembre 1975.

C'est pourquoi devant cette modernisation, chaque ferme avec le temps s'est séparée des différents matériels de fabrication du fromage de Livarot ou ne les a plus entretenus. Il faut noter aussi que la plupart du matériel était en bois, adapté au moyen de l'époque du vieux temps où l'on utilisait le matériau que l'on trouvait sur place en grande quantité dans la région, du bois (peuplier, hêtre) et ensuite il y a eu le fer blanc, mais au fil des années, tout ceci a disparu.

(A noter, que les jattes en grès, les écrémeuses et barattes ont servi ou servent encore de moyen de décoration dans les jardins pour y mettre des fleurs).

Devant la destruction de ce matériel qui ne servait plus, il fallait se rendre à l'évidence que dans les années à venir plus rien ne pourrait rappeler ce que fut le travail de nos fermes pour la fabrication artisanale du fromage de Livarot. Il fallait sauvegarder ce patrimoine culturel pour qu'à l'avenir, les gens puissent voir ces matériels et seul un Musée pouvait convenir à ce sujet.

Pourquoi et comment la création d'un Musée du Fromage de Livarot (*)

Dans tous les documents anciens que l'on retrouve, il est fait mention de fromages et principalement « l'Augelot ou l'Angelot » et cela le plus loin vers 1230 dans le roman de la Rose de Guillaume de Loris. Il n'est vraiment fait mention pour la première fois du fromage de Livarot dans un document du « Fond e Bailliage de caen (Y.B.CIVI) Minutes des sentences, 351 bis Mai 1690 (voir à la fin du récit). Il est cité par l'Intendant J.B POMMEREU de le BRETECHE dans son « Mémoire sur la Généralité d'Alençon » en 1693 avec l'Augelot. Dans son dictionnaire Universel Géographique et Historique (1708), Thomas CORNEILLE dit que l'on trouve tous les lundis sur le gros marché qui se tient à VIMOUTIERS les excellents fromages de LIVAROT et CAMEMBERT. Nous trouvons par la suite d'autres citations du fromage de Livarot par A.A. BRUZEN de la MARTINIERE (1726-1730) - Jobey sur l'histoire d'Orbec vers 1760.

Suite au premier document citant le fromage de Livarot l'idée fut qu'en 1990 il serait bon de fêter le **TRICENTENAIRE DU FROMAGE DE LIVAROT**. Après avoir pris de nombreux contacts avec de nombreuses personnes, un Comité fut constitué et il fut décidé diverses manifestations pour le fromage de Livarot. En premier lieu, le clou du Tricentenaire fut un corso fleuri avec pour thème le fromage. Fin mai 1990, cette fête eut lieu avec le matin, diverses démonstrations sur la traite, l'écémage, la fabrication de beurre, salage et pose de laïches sur les fromages de Livarot (tout ceci de manière artisanale). Puis l'après-midi eut lieu le corso fleuri qui amena un grand nombre de personnes ravies de revoir à nouveau cette fête qui n'existait plus depuis de nombreuses années.

En plus, pour cette année 1990 fut mis sur pied la création d'une Confrérie des Chevaliers du Fromage de Livarot, qui fit deux chapitres dans l'année et qui de par ses statuts, s'engage à défendre le fromage de Livarot et de porter haut et fort son nom.

Pour terminer cette année du Tricentenaire du Fromage de Livarot, une exposition sur les divers matériels du fromage et du lait eut lieu pendant trois mois dans la salle principale de château de l'Isle. Suite à une remarquable affluence (plus de 3500 personnes) il fut décidé de créer un Musée du fromage de Livarot pour pouvoir sauvegarder les divers matériels pour tout ce qui concerne la laiterie et la fromagerie. le but était surtout de faire voir aux divers visiteurs tout ce qui se faisait de manière artisanale, il y a quelques décennies pour le lait et le fromage, que ce soit pour les anciennes ou les jeunes générations.

A partir de ce moment, il a fallu retrouver divers matériels encore en état afin de pouvoir constituer un Musée pour qu'il soit attractif et attrayant pour être visité par toutes les catégories d'âge. Après quelques tâtonnements, nous avons pu mettre sur pied ce Musée du Fromage de Livarot.

Etant moi-même possesseur d'une quantité de matériel, c'est tout naturellement que je l'ai prêté pour constituer ce Musée, et aussi grâce à des dons ou prêts d'autres personnes. Ce qui manquait fut acheté dans divers magasins, brocantes et autres.

Il ne restait plus qu'à remettre le tout en état pour qu'il soit exposé. A noter que ce Musée du Fromage a pu se faire grâce à la municipalité de Livarot qui nous a prêté gratuitement tout le sous-sol du manoir de l'Isle.

Notre premier souci était de savoir quel Musée devions-nous faire. Nous avons pensé que la meilleure façon pour que la visite soit agréable, était la simplicité ; c'est-à-dire qu'elle soit accessible à tous et pas trop technique, ce qui est toujours rébarbatif pour les gens. C'est pour cette raison que nous avons fait un Musée accueillant, agréable à visiter et qui plus est pédagogique pour les enfants, ce qui n'est pas incompatible avec le plaisir de voir les choses.

Le Musée du Fromage de Livarot a été adapté aux salles que nous avions dans le sous-sol du manoir de l'Isle. la meilleure solution était de partir de la traite de la vache pour terminer par le fromage affiné ; le tout réparti dans les différentes salles qui définissaient bien spécifiquement chaque opération qui avait lieu il y a quelques décennies pour le travail artisanal du lait et du fromage.

La première salle faisait voir la traite. Nous pouvions voir une vache très agréablement décorée, typiquement de Normandie, restant du défilé du Tricentenaire permettant ainsi de se faire une idée de la traite à la main par la fermière, avec ensuite le transport de ce lait soit avec un carcan ou joug, soit en charrette ou enfin avec l'âne attelé d'un bât ou panneau pour transporter le lait depuis les champs où avait lieu la traite.

La deuxième salle était celle de l'écémage. On y trouvait des jattes nous rappelant qu'avant que les écrémeuses existent, l'écémage se faisait en mettant le lait dans les jattes pendant 24 heures à reposer dans un endroit frais et ensuite on enlevait la crème avec une écumoire spéciale.

3 écrémeuses étaient exposées dont une de marque Melotte qui date du siècle dernier et qui a un système différent des deux autres écrémeuse de marque Alpha-Laval. L'arrivée des écrémeuses simplifia le travail de l'écémage.

La troisième salle était celle du barattage pour la fabrication du beurre ; Plusieurs barattes étaient exposées. Une en forme de tonneau à cidre appelée baratte normande, une autre originaire des Alpes et contrairement aux autres où c'est le centre du mécanisme qui tourne, celle-ci s'était toute la baratte qui tourne. On trouvait aussi un malaxeur à beurre qui se résume en une table tournant sur elle-même actionnée par un moteur et qui fait passer le beurre sous une roue en forme de parapluie fermé extrayant ainsi l'eau. On pouvait voir aussi des moules à beurre anciens avec des motifs différents car autrefois chaque ferme avait le sien, des palettes à beurre, des barattes ménagères ainsi que divers petits matériels.

Dans la quatrième salle nous arrivions au commencement de la fabrication du fromage de Livarot. On trouvait durant cette étape une reconstitution montrant

comment on faisait le fromage avec l'emprésurage du lait dans de grandes cuves servant à chauffer le lait, des dalles pour l'égouttage du caillé. Puis venait le moulage avec des moules en bois (appelés clichés à Livarot), puis en fer et enfin en plastique. Dans cette salle on pouvait voir aussi la reconstitution du ferme agricole.

Dans les salles suivantes, on pouvait voir des balleux qui servaient à l'affinage en recevant les fromages démoulés et ensuite on voyait le lavage, le frottage et le salage des fromages et la pose de la laïche (voir l'article en fin de récit). On pouvait voir aussi des pierres servant à imprimer il y avait plus de 80 ans les étiquettes de fromages. Ces pierres servaient pour des avant-projets.

Pour terminer la visite on passait dans une salle où se trouvait des affiches de 8 familles de fromages, et d'autres affiches situant en France les différentes sortes de fromages.

Les tyrosémiophiles (collectionneurs d'étiquettes de fromages) pouvaient découvrir des anciennes étiquettes de fromages. Ils pouvaient voir aussi une tenue de la Confrérie des Chevaliers du Fromage de Livarot.

Enfin un film vidéo permettait de voir le travail artisanal dans les fermes du Pays d'Auge depuis la traite jusqu'à la fabrication du fromage de Livarot.

A noter que pour visiter le Musée du Fromage, dans chaque salle des panneaux explicatifs en plusieurs langues permettaient d'avoir aux différents touristes toutes les explications nécessaires pour faire la visite soi-même et à son rythme.

PREMIERE MENTION SUR LE FROMAGE DE LIVAROT DANS LE « FOND DU BAILLIAGE DE CAEN mai 1690

« Du mercredy dernier jour de may 1690 devant Monseigneur du Moustier Lieutenant général. Entre Michel Vignan escuyer seigneur de la Boullaye et Auguste Trinité, tuteur de la fille mineure de Charles Jamot, propriétaire des fiefs de Pugnelay et de la Rivière, demandeurs aux fins de la réquette par eux présentée le 26 du mois, à l'exploit de Gilles Harel sergent, dudit jour contrôlé à Caen le même jour, contre Maître Robert Le bas, greffier en ce siège, acceptant et dernier emportant, dernier au decrept des immeubles de Robert Fauvel, pour voir dire qu'ils seront payés du traizième d'une partye de 80 livres de rente foncière et de

DEUX DOUZAINES DE FROMAGES LIVAROT

pour héritages fiéffés par ledit Fauvel au nommé Le Bonnet (ou Bouvet) comme les héritages fiéffés relevant dudit fiéf suivant l'action. Ledit Trinité present et par façon leur procureur d'une part, et ledit Le Bas, deffendeur, qui a dit que l'estat ayant esté tenu et les derniers distribués avec préjudice desdits de la Boullaye et Trinité, et faute par luy de s' estre présenté, ils ne sont pas _____ (mot illisible qui signifie sans doute qu'ils ne sont pas autorisés) a demandé le traizième. néanmoins pour éviter à contestation, il offre de payer la somme de 80 livres pour icelluy

____ (mot illisible qui a sans doute rapport avec les verbes acquitter ou acquérir) tant pour luy que pour le demandeur, comparant par greffier sans faire d'autres.

Sur quoy, partyes ouyes, nous avons de ladvis du Conseil adjudgé dellivrance ausdits seigneurs de la Boullaye et Trinité de la somme de 93 livres 10 sols pour le traizième des biens de l'église de saint Martin du Fresne, en quoi faisant les partyes renvoyées hors du procès et permis audit trinité d'employer les frais de la présente instance a son compte, à laquelle fin ledit Le Bas sera tenu de vuidier des mains appres la signification de la presente, autrement il y sera contraint par toutes voyes et autres, sauf son recours et a retourné à nouvelle saisie, qu'il advisera bien, et ce que fera ».

LA LAICHE « Typha Latifolia »

Autrefois, pour que le fromage de Livarot puisse resté bien rond, on l'entourait de cinq tours de laïches d'où le surnom de « Colonel » par comparaison aux cinq galons que l'on trouve sur le képi d'un Colonel.

La Laïche de son vrai nom « Typha Latifolia * » est depuis quelques temps à nouveau utilisée pour certaines catégorie de fromages. Cette laïche est coupée au début de l'automne au bord des ruisseaux ou mares, puis lise à sécher pour être ensuite fendue en deux pour enlever la moelle qui se trouve au centre.

*Roseau

LA PRESURE

La présure sert à faire cailler le lait pour pouvoir ensuite le mettre à égoutter dans des moules pour en extraire le sérum.

Concernant la présure, il est intéressant de publier ici quelques extraits d'un rapport présenté à La Société d'Agriculture du département du cantal en 1826 par un de ses membres :

« ..Ce sont les estomacs de jeunes veaux qui sont généralement connus ici sous le nom de Présoux et qui fournissent la seule présure qu'on emploie dans nos fromageries. Et cette présure offre sans contredit de graves inconvénients : elle est d'abord sale à cause du peu de soin qu'on met à préparer les présoux, elle est de plus difficile à graduer, quant à sa force, surtout pour nos vachers qui, presque toujours, l'emploient sans discernement, enfin, elle donne à nos fromages une odeur désagréable, un goût fort et repoussant, qui en ravalent singulièrement la qualité et la valeur ».

Le même rapport explique comment il faut procéder pour obtenir de la bonne présure, en se basant sur la « façon suisse » :

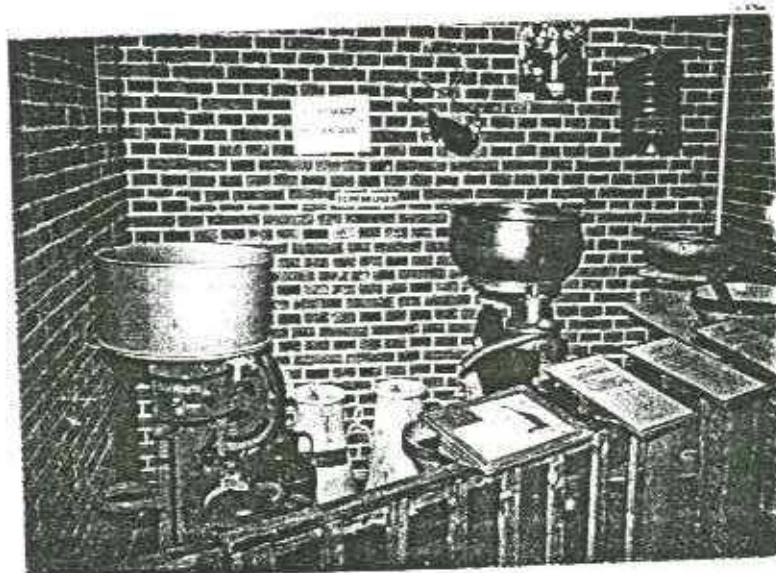
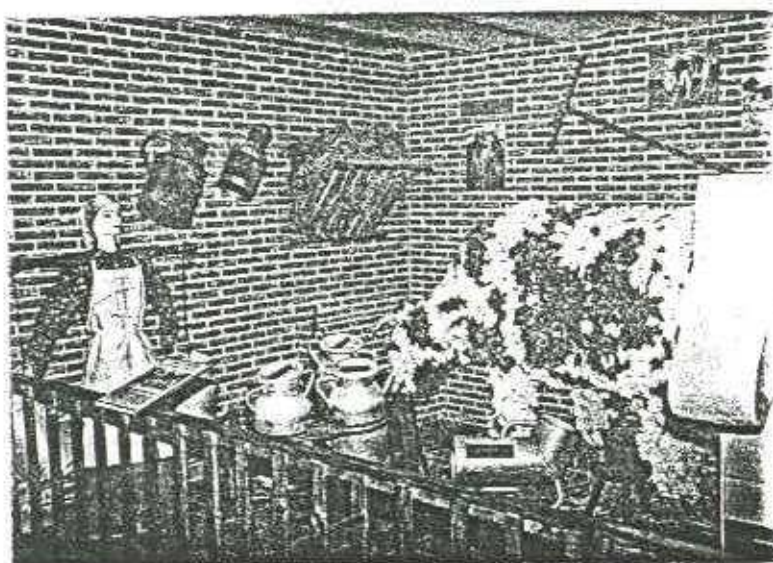
« ... on vise scrupuleusement cette membrane, qu'on lave avec soin, on l'enfle de la même manière qu'une vessie de porc qu'on veut conserver et on la suspend pour dessiccation. les membranes ainsi préparées sont salées.

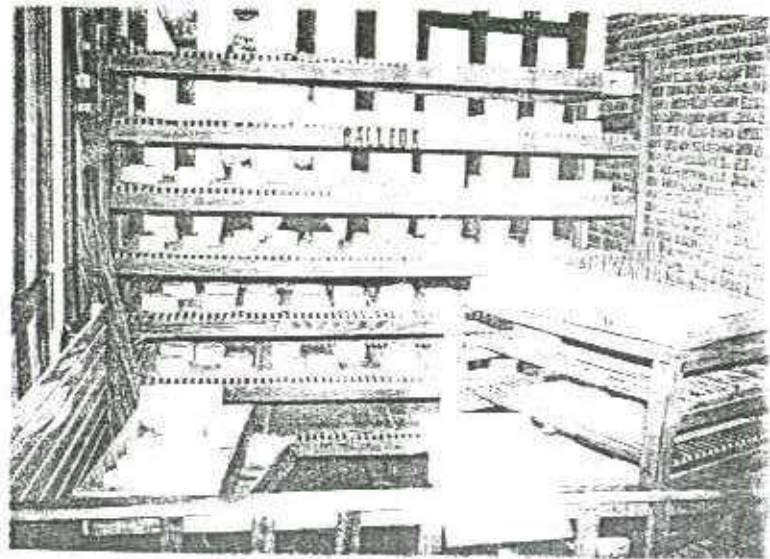
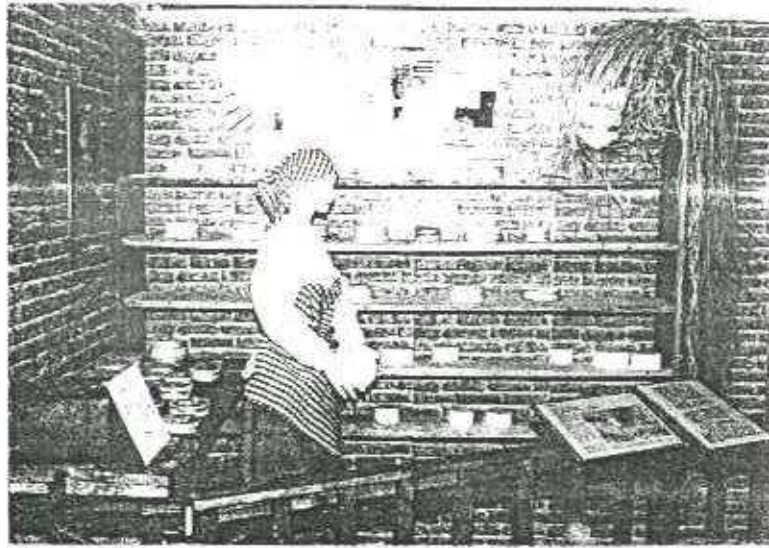
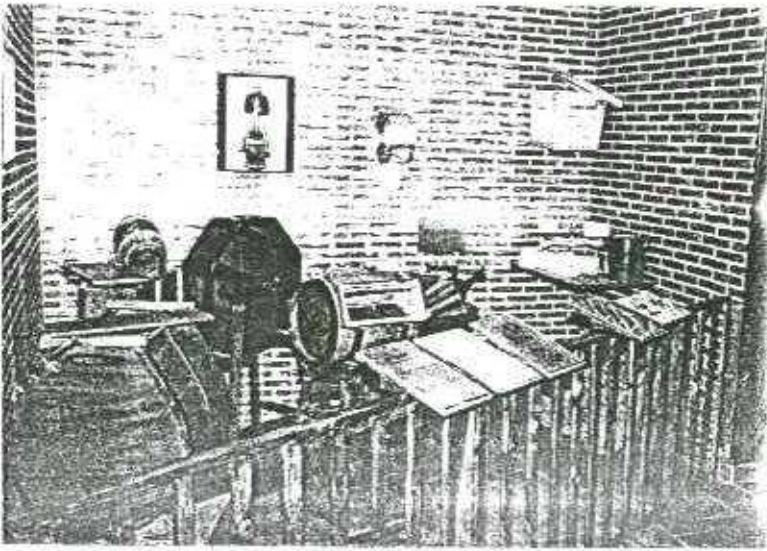
Pour en extraire la présure, on prend une « caillette », on la lave avec du petit lait tiède, on la plie en plusieurs doubles, après l'avoir garnie intérieurement d'une forte pincée de sel et on la dépose ainsi dans le fond d'un vase en terre dans lequel on verse environ un litre de petit lait à la température de 30 degrés. On laisse infuser pendant au moins 24 heures avant d'y toucher afin de donner à la membrane le temps de se dissoudre et de rendre le principe coagulant. Après ce terme, ce principe est obtenu en grande partie et, combiné avec le petit lait, il forme la présure,

qu'il ne faut pas de suite employer seule, car elle serait beaucoup trop forte. Pour remédier à cet inconvénient, on la mêle à de l'ancienne présure plus faible ».

Ce Musée du Fromage de Livarot a fermé ses portes définitivement en novembre 2002. Il sera visible à nouveau à la fromagerie Grandorge en 2004 où il sera transféré et mis en valeur avec ainsi possibilité de comparer l'ancien travail artisanal et le travail moderne de fabrication du beurre, crème et fromage de Livarot. Ainsi les anciens matériels ne tomberont pas dans l'oubli et seront ainsi sauvés et sauvegardés pour les générations futures.

Michel DELEU





Jeu des énigmes (suite)

2^{ème} jeu - Le Mesnil-Durand (pierre tombale sous le cèdre)

Question N°1 : Cette pierre tombale est à l'ombre d'un cèdre plusieurs fois centenaire, sur quelle commune se trouve-t-elle ?

Réponse : Le Mesnil-Durand

Question N°2 : Quelle inscription y a-t-il sur cette pierre tombale.

Réponse : Ci-gît Haute et Puissante Dame jeann Françoise d'Avy veuve du Haut et Puissant seigneur Jacques de Nicolle Comté de Livarot Mestre de camp de dragons précédemment aide de camp de Charles XII roi de Suède puis colonel du régiment de STRATSUNT décédée le 24 octobre 1782

Question N°3 : Sous quel patronage se trouve l'église de cette commune ?

Réponse : Saint-André (saint Vigor était le patronage de l'église du Pontallery)

Question N°4 : Quel est le dernier utilisateur de l'ancien moulin de cette commune.

Réponse : Eugène Bourel (ancien maire de Mesnil-Durand)

Question N° 5 : Quelle commune fut rattachée à la commune de l'énigme et à quelle date ?

Réponse : Le Pontallery par ordonnance royale le 19 juillet 1826

3^{ème} jeu- Notre-Dame-de-Courson (l'église)

Question N°1 : Sur quelle commune se trouve l'indice ci-dessus

Réponse : Notre-Dame-de-Courson

Question N°2 : A la commune de l'indice fut réunie une autre commune le 4 décembre 1831, comment se nommait-elle ?

Réponse : Saint-Pierre-de-Courson

Question N°3 : Un maire de la commune de l'indice fut Président du Conseil le 28 juin 1953, comment s'appelait-il

Réponse : Joseph Laniel

Question N°4 : Quel rapport minéral a un calvaire de la commune de l'indice, béni le 10 août 1897, avec la tombe du soldat inconnu.

Réponse : Ils ont été fait du granit venant des carrières de Montjoie (50)

Question N°5 : A quel endroit se trouve l'embouchure du cours d'eau qui traverse cette commune

Réponse : La touques se jette entre Deauville et Trouville

4^{ème} jeu- Les Autels-Saint-Basile (la mairie)

Question N°1 : Sur quelle commune du canton se trouve l'indice ci-dessus

Réponse : Les Autels-Saint-Basile

Question N°2 : Comment se nommaient les deux communes qui fusionnèrent en 1834 pour former la commune de l'indice

Réponse : Les Autels en auge et saint Bazile sur Monne

Question N°3 : Au pied du monument aux morts de la commune se trouve une plaque, qui a l'honneur de cette plaque

Réponse : CDT de ST Basile

Question N°4 : Quel est le nom du cours d'eau qui traverse cette commune

Réponse : La Monne

Question N°5 : Une différence orthographique existe entre le Saint patron de l'église et le nom de la commune, quelle est cette différence

Réponse : Le saint patron de l'église Saint Basile et le nom de la commune Saint Bazile

NOTES ET ADHESION

Nous vous donnons rendez-vous à la Foire aux fromages de Livarot lors du 1^{er} Week End d'août où nous aurons un stand et vous pouvez retrouver notre jeu des 3 objets insolites à découvrir. Une nouveauté aussi, vous pourrez venir voir si vous avez un ascendant de votre famille qui a participé avec Guillaume le Conquerant à la conquête de l'Angleterre

La Société Historique du canton de Livarot fait toujours appel aux personnes possédant des documents, soit pour un don, soit pour un prêt afin d'une réaliser une copie. A l'avance merci.
Pour tout renseignement , prendre contact au 02 31 63 58 69

Pour adhérer à notre association ou pour recevoir le bulletin, il vous suffit de découper ou recopier l'encart ci-dessous.

Bureau de la Société Historique :

<i>Président</i>	<i>: Michel Deleu</i>	<i>Vice-Président</i>	<i>: Joël Cognard</i>
<i>Secrétaire</i>	<i>: Anne-Marie Petitjean</i>	<i>Trésorier</i>	<i>: Serge Richer</i>
<i>Secrétaire-Adjoint</i>	<i>: Jean Duval</i>		
<i>Membres</i>	<i>: Mr Michel Lebec - Mr Mme Dominique Olivier - Mr Jean Tramblais</i>		
	<i>Mr Mme Charles Yéré</i>		

BULLETIN D'ADHESION - ABONNEMENT

Nom

Prénom.....

.....

Adhésion : 15 euros (abonnement compris)
Abonnement : 5 euros (2 bulletins+ 1,5 euros frais d'envoi)
Adresse : Société Historique du Canton de Livarot
Maison des associations
36 rue du général Leclerc - 14140 LIVAROT

Commentaires sur la carte présentée

La carte reproduite en 4^{ème} de couverture, dans sa partie représentant la région de Livarot, est la carte de l'Institut Géographique National au 1/50 000^e, hachurée

Encore en vente à la fin des années 1970 (La Normandie « profonde » fut parmi les dernières régions de France à bénéficier de la modernisation de la cartographie de l'IGN), elle constitue le dernier avatar de la carte dite « de l'état Major » qui date du 19^{ème} siècle.

Dès 1808, Napoléon avait chargé un certain Chevalier Bonne, Colonel du Corps des Ingénieurs Géographes, de préparer en détail les travaux nécessaires à la réalisation d'une carte à remplacer celle de Cassini, datant de 1760, imprécise et à l'échelle de 1/88 400^e (ce qui ne simplifiait pas les calculs !)

Les travaux durèrent de 1818 à 1875 (et 1882 pour la Corse). La carte réalisée était à l'échelle 1/80 000^e, en noir et blanc, le relief était représenté par des hachures, selon le principe « plus incliné, plus foncé ».

Sans subir de modification, la carte fut agrandie au 1/50 000^e à partir de la fin du 19^{ème} siècle.

Par la suite, certains palliatifs furent adoptés pour la rendre plus lisible et mieux exploitable : des couleurs furent ajoutées (masses boisées en vert, cours d'eau en bleu, routes principales en rouge). Afin d'améliorer la précision de l'altimétrie, les courbes de niveau maîtresses furent ajoutées (en violette).

Tel est l'état dans lequel elle est présentée dans ce numéro. On remarquera en outre, et ce si la planimétrie est rigoureuse, elle manque de mises à jour (voir l'agglomération de Livarot).

La modernisation nécessaire interviendra grâce au changement radical apporté par la carte « type 1922 ». Réalisée au 1/50 000^e, comportant six couleurs, le relief y est présenté par des courbes de niveau et elle est régulièrement mise à jour (1). Comme il a été dit, l'IGN qui depuis 1940 avait remplacé le service géographique de l'armée, n'en a doté le canton de Livarot que vers 1980.

Joël Coignard

(1) Les levés stéréophotogrammétriques sont régulièrement effectués par l'IGN, présentez les photos dans votre boîte aux lettres ou www.ign.fr (des levés sur Livarot).